

La Chapelle de Guinchay



BULLETIN MUNICIPAL 2019

MAIRIE

03 85 36 70 47

Site : www.lachapelledeguinchay.fr

Mail : contact@lachapelledeguinchay.fr

BULLE DE VIE - 03 85 36 70 50

PÉRISCOLAIRE - 03 85 36 70 29

RAM – LAEP - 03 85 33 87 41 ou 07 85 81 12 58

LES P'TITS LOUPS - 03 85 35 77 02

SECTEUR ADOS - 09 52 37 11 41

LA POSTE - 3631

COLLÈGE CONDORCET - 03 85 36 73 87

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - 03 85 36 70 32

MATERNELLE - 03 85 36 77 26

CENTRE DES IMPÔTS MÂCON

24, boulevard Henri Dunant

03 85 22 53 10

BIBLIOTHÈQUE - 03 85 33 89 06

M. LE CURÉ - 03 85 36 72 03

OFFICIER PUBLIC MINISTÉRIEL

Maître DELAYAT-DUTHY - 03 85 36 72 57

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Permanence d'une assistante sociale tous les mardis
de 9h à 11h à Bulle de vie

268, rue des Épinoches - 71000 MÂCON

03 85 21 65 00

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

Association Vie et Liberté - 03 85 39 14 00

FRANCE VICTIMES 71

03 85 21 90 84

ALLÔ ENFANCE EN DANGER - 119

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE MÂCON

M. Michel GENET, défenseur des droits - 07 83 27 62 58

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Michel LAGRESLE

06 34 75 08 83 - michel.lagresle@conciliateurdejustice.fr

VIOLENCES CONJUGALES - 3919

CENTRE D'INFORMATION DES FEMMES EN SAÔNE-ET-LOIRE (CIDFF)

MÂCON - 03 85 32 42 01

ALCOOL INFO SERVICE - 0980 980 930

TABAC INFO SERVICE - 3989

DROGUES INFO SERVICE - 0800 231 313

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INTERVENTION EN TOXICOMANIE

- 0810 140 307

SIDA INFO SERVICE - 0800 840 800

FIL SANTÉ JEUNES - 0800 235 236

SUICIDE ÉCOUTE - 01 45 39 40 00

FRANCE ALZHEIMER - 01 42 97 52 41

PÔLE EMPLOI (pole-emploi.fr) - 3949

NON AU HARCÈLEMENT - 3020

SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile)

03 85 37 46 31

GENDARMERIE - 17 ou 03 85 23 94 54

POMPIERS - 18 ou Portable 112

SMUR – SAMU SOCIAL - 15

SECOURS SOURDS ET MALENTENDANTS - 114

LES SERVICES MUNICIPAUX SONT À VOTRE ÉCOUTE

Claire WUYLSTEKER et Esther SALÈS au secrétariat de Mairie
(affaires générales, location salles, état civil, élections...)

Tél : 03 85 36 70 47 ou contact@lachapelledeguinchay.fr

Rémi LORAIN pour toute question d'urbanisme

Tél : 03 85 36 70 27 ou urbanisme@lachapelledeguinchay.fr

Jean-Claude VIDINHA pour toute question liée à la voirie

Tél : 07 71 91 33 69

Françoise MARI pour tout problème de sécurité et salubrité
publique

Tél : 06 88 38 95 78 ou policemunicipale@lachapelledeguinchay.fr

Marie SIMPLEX, Fanny BELATRECHE et Mélissa PERRUSSET
à Bulle de vie

Tél : 03 85 36 70 50 ou bulledevie@lachapelledeguinchay.fr

Stéphanie GUERITAINE au périscolaire

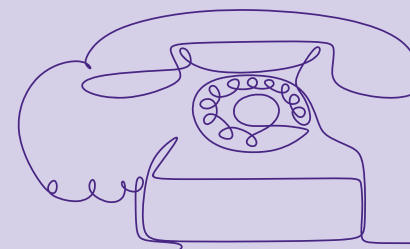
Tél : 03 85 36 70 29 ou periscolaire@lachapelledeguinchay.fr

Karine FRANCOZ à l'accueil de loisirs

Tél : 03 85 36 70 29 ou centredeloisirs@lachapelledeguinchay.fr

Claudie SANGOUARD et John PLASSARD au secteur ados

Tél : 09 52 37 11 41 ou ados@lachapelledeguinchay.fr



Sommaire

Sommaire

Le mot du Maire	p.4-5
Hier : l'année 1919	p.6-7
Devoir de mémoire	p.8-9
Finances	p.10
Urbanisme	p.11
Travaux	p.12-13
Salle des sports	p.14
Quizz	p.15
Cadre de vie	p.16-17

Services à la population	p.18-19
Bulle de vie	p.20-21
Sécurité routière	p.22-23
Associations	p.24-33
Liste des associations	p.34-35
Jeunesse	p.36-41
Informations pratiques	p.42-45
Ça bouge à La Chapelle	p.46-47
État civil	p.48-50

Le mot du Maire



Chers Chapelloises et Chapellois

En ce début d'année 2020, comme il est de coutume dans notre bulletin municipal, permettez-moi de faire un retour sur l'année 2019 et sur les principaux travaux qui l'ont ponctuée.

2019 a été, comme ses devancières, une année riche en activités et réalisations comme vous pourrez le découvrir plus avant dans ce bulletin concocté par la commission communication du Conseil municipal.

Au niveau communication, les nouvelles chapelloises, notre bulletin de mi-année, ont connu une belle évolution, changeant de « look », passant de feuilles d'informations à un bulletin, certes plus léger que celui de fin d'année mais offrant une qualité de lecture accrue. Je tiens à remercier l'équipe de rédaction qui fournit un gros travail et sait apporter de belles et intéressantes innovations.

En outre, le site de la commune, des panneaux d'informations, une « newsletter » constituent d'autres moyens de communication de plus en plus utilisés.

La salle du Pressoir a retenu toute l'attention des élus et a connu une rénovation nécessaire. Le choix a été d'effectuer les travaux en régie par nos agents de l'équipe bâtiments dont le professionnalisme et les compétences sont unanimement reconnus.

Pourquoi ce choix ? Grâce à nos employés qui ont su s'adapter, nous avons ainsi préservé la vie de cette salle et permis notamment à nos associations de continuer à organiser leurs manifestations selon le calendrier établi.

2019 a connu, toujours dans le domaine des bâtiments, deux gros chantiers qui ont marqué et marqueront la vie de la commune dans le futur.

Le centre social, inauguré le 26 septembre dernier s'est appuyé sur le mini club existant qui a été rénové (n'en avait-il pas besoin ?) et agrandi.

Cet espace « Bulle de vie » est le fruit d'une collaboration exemplaire de notre commune avec la Caisse d'Allocations Familiales de Saône-et-Loire, partenaire fidèle qui a accompagné l'évolution de notre commune et ceci depuis de nombreuses années. Oui, notre commune a beaucoup évolué, voyant sa population grandir, beaucoup grandir. Ainsi de nombreux services ont été créés pour répondre aux besoins de la population chapelloise, ceci au cours des 18 années qui viennent de s'écouler. Une commune qui a décidé de grandir de par ses documents d'urbanisme a le devoir de suivre l'évolution de la population et parfois de la précéder. Qui dit augmentation de la population dit développement du « vivre ensemble », ce qui a été, est, et restera, je l'espère dans le futur, l'axe primordial accompagnant l'expansion de la commune. L'espace « Bulle de vie » en sera la cheville ouvrière et un maillon important de la démocratie locale.

L'agrandissement du gymnase a lui aussi été un gros chantier, de la même ampleur qu'il y a 35 ans en arrière, lors de la décision de construction de la salle du Pressoir par l'équipe municipale de l'époque, alors dirigée par M. Georges DESCOMBES.

Je tiens à remercier les membres du Conseil municipal qui ont élaboré et voté ces projets à l'unanimité.

Dans le domaine de la voirie, un gros chantier a permis de traiter l'entrée nord du bourg dans le secteur des Broyers, selon les principes qui ont été appliqués tout au long de nos mandats : réduire la vitesse et sécuriser les piétons. La vitesse est un sujet récurrent. Malheureusement, seuls le civisme, le respect des règles du code de la route et des limitations de vitesse pourront résoudre ce problème. Les communes voisines et amies de CRÊCHES et de LA CHAPELLE ont décidé de mutualiser le travail de nos policiers municipaux qui effectueront des contrôles de vitesse sur nos deux communes.

Comme vous avez pu le constater, malgré une météo particulièrement sèche, notre équipe voirie-espaces verts a permis un fleurissement de grande qualité de la commune et de ses bâtiments, tout en assurant une propreté reconnue de notre village. Cette équipe, comme les autres équipes municipales, quelles que soient leurs affectations offre un service efficace et remarqué à nos administrés.

Cet éditorial est le dernier que je rédige et il me permet de vous remercier encore de la confiance que vous avez apportée aux équipes municipales qui m'ont accompagné. Être élu, se présenter au suffrage des administrés est un véritable engagement qui se doit d'être sans faille et ceci quel que soit son poste.

Être élu, c'est donner de son temps, de son énergie, de ses compétences pour que la commune avance et que ses habitants s'y sentent bien.

Être élu, c'est travailler en équipe avec courage, obstination, loyauté, créativité, volonté d'avancer, tolérance et surtout disponibilité. Rien n'est simple et les tâches se sont bien complexifiées, les responsabilités ont beaucoup augmenté, les conditions d'exercice se sont durcies mais la tâche est passionnante. Ainsi les personnes qui s'engagent en vue de faire partie du Conseil municipal méritent notre plus profond respect et notre reconnaissance de vouloir s'investir pour le bien de notre collectivité.

Les 25 années que j'ai passées au service de la commune et les douze dernières années en tant que maire m'ont permis de beaucoup apprendre dans tous les domaines. Ces années représenteront, comme pour mes prédécesseurs, à qui je tiens à rendre hommage, et pour mes collègues qui cesseront également leurs fonctions en 2020 un moment formidable de notre existence.

Chacun d'entre nous a ajouté sa pierre à ce bel édifice qu'est notre commune en faisant de son mieux, ceci dans un souci de continuité.

La vie d'une commune est une longue suite de mandats ponctués de réalisations engagées pour que celle-ci rayonne et offre confort, sécurité pour tous ses habitants, du plus jeune au plus âgé.

Je vous souhaite à tous, chères Chapelloises et chers Chapellois, une très bonne année 2020. Que cette nouvelle année vous apporte personnellement bonheur, santé et qu'elle apporte à notre commune, calme, sérénité et prospérité, ce que je lui souhaite pour le futur ✱

Jean - François Guéritaine

LE TRAITÉ DE VERSAILLES 28 JUIN 1919

Il y a 100 ans, la signature du Traité de Versailles entre l'Allemagne et les Alliés mettait fin à la Première guerre mondiale de 14-18 et réglait le conflit né à Sarajevo le 28 juin 1914, avec l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand.

Un siècle plus tard, le monde reste profondément marqué par le Traité de Versailles. Il a ouvert la voie à une nouvelle forme de diplomatie multilatérale incarnée par des organisations internationales comme la Société des Nations, dont l'ONU est le successeur, ou par l'Organisation Internationale du Travail, qui existe toujours.

Le lieu de la signature du traité permet à la France d'effacer symboliquement l'humiliation de la défaite lors de la guerre franco-allemande de 1870. C'est en effet dans la même galerie des Glaces, au château de Versailles, qu'avait eu lieu la proclamation de l'Empire allemand, le 18 janvier 1871 *



On lit sur la 2^{ème} des 6 feuilles de signatures, dans l'ordre, les noms de MM. DOHERTY, LIPTON, pour le Canada ; HUGUES, COOK, pour l'Australie ; BOTHA, SMUTS, pour l'Union Sud-Africaine ; MASSEY, pour la Nouvelle-Zélande ; MONTAGU, GANGA SINGH, pour l'Inde ; CLÉMENTEAU, PICHON, KLOTZ, TARDIEU, CAMBON, pour la France

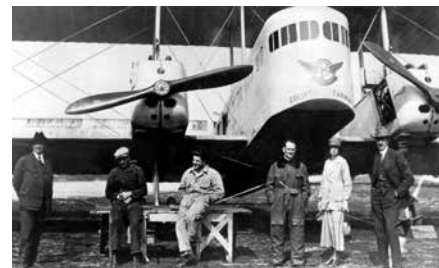


L'AVIATION EN 1919

LES PREMIERS VOLS COMMERCIAUX

8 février 1919 : première liaison régulière commerciale France-Grande-Bretagne, effectuée par un Farman, entre Toussus-le-Noble (près de Paris) et Kenley (près de Londres).

Piloté par le Français Lucien BOSSOUTROT l'appareil transporte douze passagers. C'est la première ligne commerciale internationale régulière au monde *



DES AVIATEURS "CASSE-COUS"

19 janvier 1919 : l'aviateur Jules VÉDRINES pose son avion Caudron G III sur les toits des galeries Lafayette. Il empoche le prix de 25 000 francs offerts pour cet exploit mais devient aussi le premier délinquant aérien de l'histoire en contrevenant aux ordres de la Préfecture de Paris.

7 août 1919 : le pilote français Charles GODEFROY passe avec un Nieuport 17 sous l'Arc de triomphe à Paris *



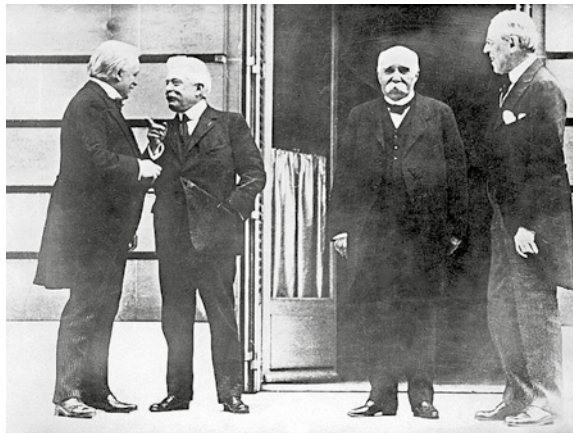


LA JOURNÉE DE 8H

C'était le **23 avril 1919**.

Ce jour-là, le Parlement votait la journée de huit heures. Autrement dit, la semaine de quarante-huit heures, puisque seul le dimanche était chômé. Auparavant, la durée maximale de travail était fixée à soixante-douze heures par semaine dans les usines n'employant que des hommes ; soixante heures dans celles où travaillaient des femmes et des enfants.

En pratique, on continuera souvent de travailler plus de huit heures, la loi prévoyant des dérogations, des heures supplémentaires... jusqu'à la conquête suivante des quarante heures, en 1936 *



LA MINUTE DE SILENCE

Le **25 octobre 1919**, peu avant le premier anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, une loi relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande-Guerre est adoptée par le Parlement.

Elle est ensuite promulguée par Raymond POINCARÉ, président du Conseil des ministres et ministre des affaires étrangères. C'est à cette loi de 1919 que l'on doit la **minute de silence**, pratiquée pour la première fois le 11 novembre 1922. Auparavant, l'usage voulait que l'on sonne les cloches et tire le canon...

La minute de silence a également connu une évolution. Selon une loi du 28 février 2012, la minute de silence du 11 novembre sert désormais à rendre hommage à "tous les morts pour la France, d'hier comme ceux d'aujourd'hui, civils et militaires" *



LE MAILLOT JAUNE

Une semaine après la signature de l'Armistice, le directeur du Tour de France Henri DESGRANGE se montre déterminé à organiser de nouveau son épreuve, après quatre années d'interruption pour cause de guerre.

Certains coureurs sont encore retenus dans leur garnison. Le matériel manque et reste rationné, les industries du cycle et de l'automobile, reconverties en industries de guerre pour la fabrication d'armes ne sont pas encore retournées à leurs productions d'origine. Les routes sont endommagées ou mal entretenues. Les hôtels sont encore réquisitionnés.

La 13^e édition du Tour de France se déroule du 29 juin au 27 juillet 1919 sur 15 étapes pour 5 560 km. Elle est remportée par le Belge Firmin LAMBOT. Le départ et l'arrivée du Tour ont lieu à Paris. Ce Tour de France est marqué par de nombreux abandons, seuls onze coureurs terminent la course.

Le Tour 1919 voit la création du maillot jaune. Ce maillot distinctif est créé pendant la course. C'est au départ de Grenoble (11^e étape), le **19 juillet 1919**, qu'Eugène CHRISTOPHE est revêtu du premier maillot jaune. Il le perd lors de l'avant-dernière étape, durant laquelle il doit réparer sa fourche *



Devoir de Mémoire

Le résistant emblématique, Pierre BROSSOLETTE disait : « Ce que nos morts attendent de nous, ce n'est pas un sanglot, mais un élan ».

Ce que nos morts attendent de nous, c'est que nous sachions tirer les enseignements de leur sacrifice pour construire un monde où la règle première sera la paix, où la dignité humaine sera érigée en principe intangible.

Ce que nos morts attendent mais aussi les milliers de morts des pays alliés. Quelles que soient leur religion, la couleur de leur peau, ils sont venus, ont donné leur vie pour que nous soyons aujourd'hui libres, fiers de notre pays et de nos valeurs.

À nous d'ériger en dogme incontournable la dette que nous avons envers eux et envers tous les héros de la résistance intérieure.

Que ces sacrifices au nom de l'idéal de liberté soient le ferment de l'amitié entre les peuples, loin des intolérances futiles et destructrices.

Riches de nos convictions républicaines, affirmons que chaque commémoration est et restera l'occasion de rappeler les valeurs de respect et de dignité tirées des leçons de notre Histoire. Elles doivent être transmises de générations en générations dans un devoir de mémoire qui est synonyme d'espoir.

Le devoir de mémoire, c'est se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin de faire en sorte qu'il ne se reproduise pas. Il a été promu aux lendemains de la Première Guerre mondiale.

Nous sommes tous invités à nous associer aux principales commémorations nationales qui ont lieu pendant l'année.

Ces journées offrent l'occasion aux enseignants de sensibiliser les élèves à des thématiques citoyennes *



L'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance) se donne pour rôle de transmettre le devoir de mémoire à tous et surtout aux jeunes grâce à des interventions régulières dans les écoles.

Ses actions sont diverses :

- Incitation à venir aux cérémonies
- Participation effective aux diverses commémorations
- Mise en place d'une exposition auprès des élèves de 3^{ème} sur le thème de la guerre de 1939-1945
- Visite du musée de la résistance à Lyon, avec l'intervention d'un déporté et le recueil de son témoignage
- Présentation aux élèves de CM2 des événements survenus au hameau des Journets le 26 juillet 1944, dans notre commune
- Participation à la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai

L'ANACR mène un projet en partenariat avec les professeurs du collège qui pourra aboutir à la visite du Parlement Européen et d'un camp de concentration *





Le 27 mai 2019, les trois enseignantes de CM2 ont répondu positivement à la célébration de la journée nationale de la Résistance.

Ainsi, 75 élèves, encadrés par des parents d'élèves et des membres de l'ANACR, ont pu participer activement aux activités proposées :

- Traversée du village en direction du hameau des Journets
- Présentation de l'ANACR devant la stèle en mémoire des 12 déportés de la commune
- Lecture de témoignages
- Interprétation du « Chant des Partisans » et de la « Marseillaise » par les élèves
- Échanges sur l'antisémitisme, la vie dans les camps, les instances internationales ✱



PETIT RAPPEL DES DATES DES PRINCIPALES COMMÉMORATIONS

- › Le 11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918
- › Le 19 mars : fin de la guerre d'Algérie
- › Le dernier dimanche du mois d'avril : journée du souvenir des victimes de la Déportation
- › Le 8 mai : commémoration de la victoire de 1945
- › Le 18 juin : l'appel du Général de Gaulle
- › Le 14 juillet : fête nationale
- › Le dernier dimanche de juillet : le drame des Journets

En conclusion, citons Arthur SCHOPENHAUER :

« L'histoire est pour un peuple
ce que la conscience est pour un homme.
Un peuple qui oublie son histoire
est comme un homme qui perd sa conscience »

Souvenons-nous et n'oublions jamais ✱



QUE DE PROJETS STRUCTURANTS À LA CHAPELLE EN 2019 !

Outre de nombreux travaux et équipements pour les services du quotidien (voirie, environnement, écoles, bâtiments), l'effort financier s'est porté principalement sur deux grands projets au cœur du village : l'extension du gymnase et la construction de l'espace Bulle de vie.

Avec l'aboutissement de ces derniers projets du mandat municipal, le budget d'investissement 2019 voté à hauteur de 3 547 406 € est ainsi réalisé à 95% avec 3 365 000 € de travaux et équipements financés sur l'année.

La nouvelle salle des sports offre trois espaces sportifs sur plus de 2000 m² : la salle d'agès, l'ancien terrain polyvalent et la nouvelle salle équipée de gradins et d'espaces de convivialité.

L'espace Bulle de vie regroupe quant à lui les services dédiés à l'enfance, aux familles et à l'animation socio-culturelle de la commune.

Le budget de fonctionnement 2019 avait subi une cure d'amaigrissement de plus de 7% par rapport au budget 2018.

Les objectifs sont atteints et même dépassés puisque de fortes économies ont été réalisées dans le courant de l'année par une mise en concurrence renforcée des prestataires et un effort continu des services municipaux :

- Réduction consommations fournitures courantes : - 40 000 €
- Renégociation des contrats d'assurance de la commune : - 22 000 €
- Réduction consommations électriques éclairage public : - 12 000 €
- Réduction des consommations énergétiques des bâtiments : - 10 000 €
- Renégociation de plusieurs contrats de maintenance : - 8 500 €
- Réduction consommations carburant véhicules municipaux : - 5 000 €
- Réduction consommations produits d'entretien : - 5 000 €
- Optimisations téléphonie et internet : - 2 000 €

Plus de 100 000 € d'économies dégagées sur l'année 2019 !

Toutes ces économies de fonctionnement permettent à l'équipe municipale d'investir encore plus pour les services publics de proximité et le cadre de vie des chapellois *



INVESTISSEMENT

En ce qui concerne l'investissement, c'est une enveloppe de **3 365 000 €** qui a été engagée en 2019.

526 000 €

1. Bâtiments et logements

8 000 €

2. Culture communication festivités

2 115 000 €

3. Sport

42 000 €

4. Scolaire

43 000 €

5. Environnement et accessibilité

388 000 €

6. Investissements hors opérations (emprunts, travaux en régie, etc.)

157 000 €

7. Voirie et éclairage public

86 000 €

8. Matériels techniques et administratifs



Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) définit les grandes orientations d'aménagement du territoire et d'utilisation des sols de notre commune, dans un projet global d'urbanisme.

Soumis à enquête publique, il est constitué, entre autres, d'un diagnostic du territoire, d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui exprime le projet de développement urbain, économique, social et environnemental de la collectivité pour les 10 à 20 années à venir, d'un règlement d'urbanisme, de plans de zonage, d'annexes.

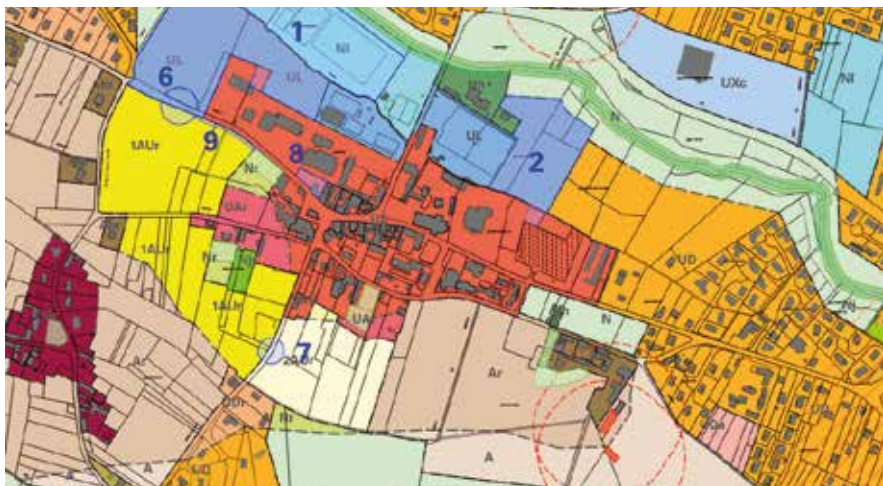
Suite à la dernière modification de février 2019, vous pouvez télécharger les 2 plans de zonage de notre commune (zonage d'ensemble et zonage centre bourg) sur le site de La Chapelle de Guinchay, rubrique urbanisme.

Depuis le 1^{er} octobre 2019, la commune a repris l'instruction de tous les dossiers d'urbanisme auparavant confiés à Mâconnais Beaujolais Agglomération. Cela concerne notamment les Déclarations préalables, les Permis de construire et les Permis d'aménager.

Les dossiers sont désormais instruits en interne, ce qui facilite leur compréhension et les échanges directs. Les délais moyens d'instruction sont également fortement réduits en limitant les transmissions postales.

En début d'année 2020, un pôle « technique urbanisme » sera créé à l'arrière de la Mairie (accès par l'impasse) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions *

» Pour tout renseignement sur vos projets, contactez Rémi LORAIN au 03 85 36 70 27 - urbanisme@lachapelledeguinchay.fr



QUELQUES RAPPELS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

» Permis de construire

- Construction créant une surface de plancher de plus de 20 m². Attention, architecte obligatoire si plus de 150 m² de surface de plancher.
- Travaux sur un bâtiment entraînant un changement de destination, avec modification des structures porteuses ou des façades.

Durée d'instruction : 2 mois pour une maison individuelle, 3 à 5 mois dans les autres cas.

» Déclaration préalable

- Construction créant une surface de plancher n'excédant pas 20 m² (abri de jardin, véranda, auvent...).
- Extension créant une surface de plancher n'excédant pas 40 m² (uniquement en zone urbaine).
- Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment existant : ravalement de façade, réfection de toiture, création ou réfection de clôture et portail, percement ou élargissement de porte et fenêtre.
- Piscine non couverte de moins de 100 m².
- Transformation de garage en pièce habitable.
- Changement de destination d'un bâtiment existant sans travaux.

Durée d'instruction : 1 mois.

» Permis d'aménager

Lotissement de plus de 2 lots à construire, s'il comporte des espaces communs.

Durée d'instruction : 3 mois.

Pour plus d'infos, télécharger notre brochure sur www.lachapelledeguinchay.fr, rubrique urbanisme.



ESPACE BULLE DE VIE



LA MAM



ROUTE DE JULIÉNAS



LA SALLE DU PRESOIR



UNE SALLE DES SPORTS POUR TOUS !

> Les sports possibles

- Volley-ball
- Badminton
- Basket-ball
- Handball
- Futsal
- Gymnastique / petits agrès

> Salle annexe

- 230 m² de salle d'agrès

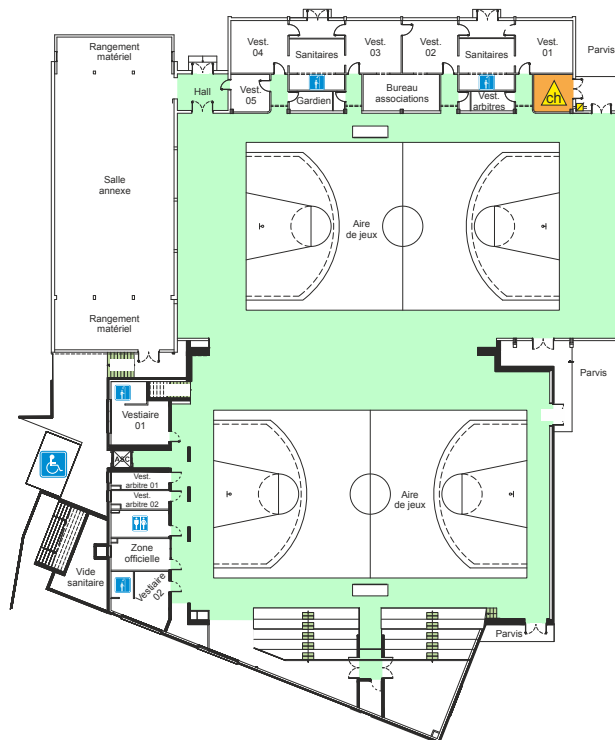


> Ancienne salle

- 800 m² d'espace de jeux
- Vestiaires et douches

> Nouvelle salle

- 800 m² d'espace de jeux
- 100 m² d'espaces de rangements
- 150 m² d'espaces de convivialité
- Plus de 200 places assises en gradin
- Vestiaires et douches



1 L'école de La Chapelle de Guinchay s'appelle depuis peu ?

- A. Lamartine
- B. Jules Chauvet
- C. Marcel Pagnol
- D. Nelson Mandela



2 Qui a été le premier maire de La Chapelle de Guinchay en 1789 ?

- A. Arthur Miller
- B. Claude Lapierre
- C. Brice Hortefeux
- D. Vincent Chapelle



3 Quelle est la distance entre La Chapelle et le Mont Blanc à vol d'oiseau ?

- A. 130 km
- B. 170 km
- C. 210 km
- D. 250 km



4 L'arbre à danser, planté le 9 novembre 2009 est...



- A. Un peuplier
- B. Un cèdre
- C. Un tilleul
- D. Un chêne

5 Reconnaissez-vous notre village ?



- A.
- B.
- C.
- D.

6 Comment s'appelait le Chapellois mondialement connu pour ses travaux sur le vin ?



- A. Jules Guyot
- B. Jules Chauvet
- C. François Lepot
- D. Benoît Raclet

7 En 1876, sœur Julie crée un asile pour les personnes âgées et infirmes...

- A. L'asile Léo Ferré
- B. L'asile Ferret
- C. L'asile des Fédérés
- D. L'asile des déferés

8 Quelle est la commune la plus éloignée de La Chapelle à vol d'oiseau ?

- A. Dunkerque (Nord)
- B. Ouessant (Finistère)
- C. Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)
- D. Bonifacio (Corse du Sud)

9 En 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, un arbre de la liberté a été planté...

- A. Près de la Maison de Pays
- B. Face au Bocage
- C. Face à l'entreprise Joseph
- D. Près de la salle du Pressoir



LE FLEURISSEMENT

Un soin particulier est apporté à notre fleurissement annuel aux qualités reconnues et aux couleurs qui égaillent le village.

En 2019, des vivaces et graminées ont été plantées en complément de ce fleurissement afin de le diversifier, de limiter l'arrosage lors des fortes chaleurs estivales et de maintenir une végétation toute l'année. Le végétal est au cœur des nouveaux aménagements, comme par exemple la route de Loyse où se conjuguent au présent les verbes « sécuriser » et « végétaliser » *

> Route de Loyse avant travaux



> Route de Loyse après requalification : végétalisation et sécurisation



LES ARBRES

Ces dernières années la commune plantait un arbre à chaque nouvelle naissance (qui étaient au nombre d'environ 50 par an).

Cela a permis de paysager plusieurs voiries et parcs naturels. Un plan pluriannuel de gestion des arbres a été mis en place en 2015 avec comme objectif principal de favoriser la taille douce.

Une tournée est organisée chaque été avec un élagueur local, formateur au lycée horticole de Dardilly, pour faire un point sur les tailles nécessaires l'année suivante. Par exemple, en 2018 - 2019, plus de 25 arbres morts ou en mauvais état sanitaire ont été remplacés (parking de la salle du Pressoir, parking de la Maison de Pays, aire naturelle, bourg). Les repousses naturelles d'arbres sont tuteurées et protégées *

DES PANNEAUX PÉDAGOGIQUES



Sur chaque secteur de plantation, des panneaux « pédagogiques » ont été mis en place afin de permettre à chaque passant de s'approprier les plantations mises en œuvre pour le plaisir des yeux.

Ces panneaux furent appréciés par nombre d'entre vous, l'expérience sera donc renouvelée ! *

LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Deux « corvées » hebdomadaires sont organisées par les agents pour le ramassage des détritiques et vidage des corbeilles de ville.

Depuis 2018, une balayeuse a été achetée par la commune de Crêches-sur-Saône et mutualisée avec La Chapelle de Guinchay à hauteur d'une semaine par mois.

Cette balayeuse est dotée de brosses métalliques afin d'assurer un désherbage de la voirie sans risque pour les agents. Cette fréquence permet d'assurer un passage trimestriel de la balayeuse dans chaque rue de la commune *

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'extinction partielle de l'éclairage public est effective depuis le mois de juillet de minuit à 5h30. Celle-ci permet de redécouvrir la beauté d'un ciel étoilé sans pollution lumineuse, de ne pas favoriser le développement d'espèces invasives (comme la pyrale du buis) qui se nourrissent des lumières artificielles, également d'éviter le gaspillage d'énergie : **plus de 85 000 kwh non gaspillés et 12 000 € d'économies / an.**

Dans les bâtiments communaux, d'importants investissements ont été faits fin 2018 pour améliorer les régulations et les adapter aux besoins des usagers, à leurs horaires réels de présence, etc.

Après une année d'expérimentation, le bilan est notable puisque **les consommations de gaz et d'électricité ont été globalement réduites de plus de 10 000 € / an ***

UN ESPACE DE NATURE, LA ZONE VERTE DES GRANDES TERRES

Un plan global d'aménagement de la zone verte des Grandes Terres a été voté en conseil municipal en 2019 avec comme objectif de réaliser les derniers aménagements sur trois ans, entre 2019 et 2021.

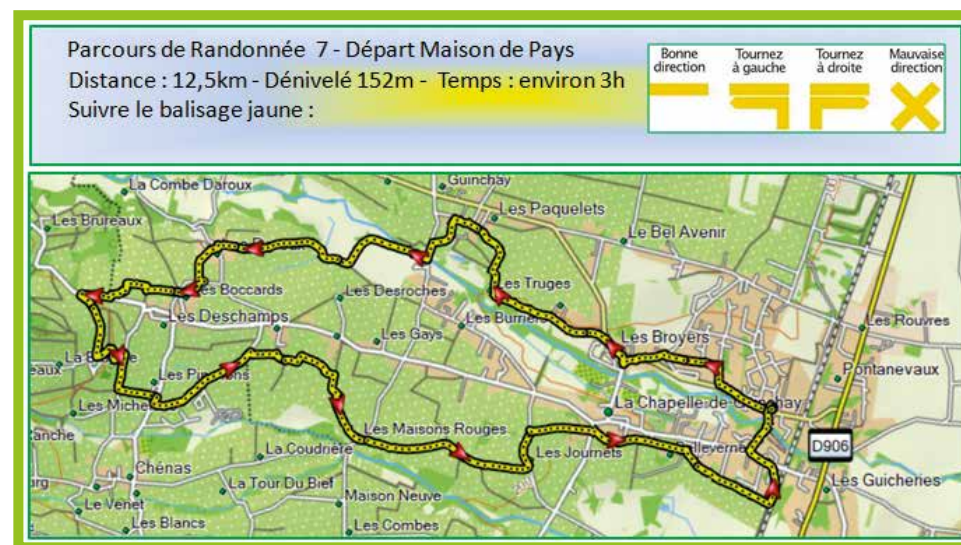
- En 2019, installation de jeux en robinier pour la tranche d'âge 6-12 ans (travaux en cours).
- En 2020, plantation d'arbres sur l'ensemble du site, réalisation des jardins des senteurs et d'un arboretum.
- En 2021, installation d'ateliers ludiques sportifs pour tous *



À LA DÉCOUVERTE DE LA CHAPELLE... PRENEZ VOS BASKETS !

Plus de 70 km d'itinéraires de promenades et de randonnées balisés existent entre Mâconnais et Beaujolais. Ils permettent de découvrir de magnifiques paysages où se mêlent vignobles et sites naturels.

À La Chapelle de Guinchay, la signalétique du parcours de randonnée n°7 a été remise à jour. Durant environ 3 heures (12,5 km), venez prendre un grand bol d'air frais et découvrir les différents paysages de la commune ! *



LE CCAS

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ils ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

À ce titre, les CCAS travaillent en étroite relation avec les centres sociaux. Pour y parvenir, ils possèdent d'ailleurs une **double fonction** :

1. Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...).
2. Dispenser l'aide sociale facultative (secours d'urgence ou aides alimentaires pour les personnes en grande difficulté).

Le CCAS est composé d'un président qui est le maire de la commune et d'un conseil d'administration formé à parité de conseillers municipaux volontaires et de personnes compétentes, issues très souvent du monde associatif à vocation sociale. Ces administrateurs sont nommés par le maire *



Le **114**, **numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants**, est un numéro unique, national, gratuit, accessible en permanence par visiophonie, chat, sms ou fax. Des agents de régulation 114, sourds et entendants, gèrent l'appel et contactent le service d'urgence le plus proche : SAMU (15), Police-Gendarmerie (17), Sapeurs-Pompiers (18).

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale exerce une permanence à Bulle de vie tous les mardis de 9h à 11h.

Elle vient en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés économiques, administratives, familiales, professionnelles, de logement, de santé, sociales ou psychologiques. Son public est donc très divers : chômeurs, personnes dépendantes, surendettées, migrantes...

Elle doit créer une relation de confiance et apporter un accompagnement social et une aide médico-psychologique en gardant toutefois du recul face à leurs difficultés. Son objectif premier est d'aider ces personnes à (re)trouver une autonomie et faciliter leur insertion sociale et/ou professionnelle.

Elle travaille toujours en lien avec d'autres professionnels tels que les médecins, les magistrats, les éducateurs spécialisés et les services administratifs des mairies. Elle a un rôle de médiateur entre les services hospitaliers, les patients, l'entourage et les éventuels intervenants extérieurs. En relation avec un médecin ou les autres membres d'une équipe médicale, elle est un interlocuteur primordial pour favoriser, dans la mesure du possible, le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, par exemple.

Elle peut être amenée à exercer dans des situations d'urgence : violences conjugales, enfant maltraité, en danger. Elle informe, conseille et accompagne les personnes dans leurs démarches sociales, administratives, juridiques, financières *

CRÉATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Un nouveau mode de garde privé pour les enfants de moins de 4 ans ouvrira ses portes en début d'année 2020.



Situé dans les locaux de l'ancienne trésorerie, ce local loué par la commune viendra étayer l'offre de garde des plus jeunes. Malgré l'existence du multi-accueil et des assistantes maternelles, les demandes de places d'accueil petite enfance sont en augmentation constante.

Cette structure associative créée et gérée par trois assistantes maternelles agréées par les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile) pourra accueillir jusqu'à 12 enfants, de 7h00 à 18h30, du lundi au vendredi.

Cet espace a subi depuis quelques semaines des transformations pour y accueillir au mieux les bambins.

Dans un premier temps, la commune a procédé à des travaux de mise aux normes et de sécurité pour pouvoir louer ce local. L'équipe de la MAM a œuvré aux travaux d'embellissement et d'aménagement afin d'accueillir les enfants dans un joli cadre de vie sécurisant et apaisant *



>> MAM'aison des Mini Pousses

67 route du Vieux Moulin
71570 La Chapelle de Guinchay
Renseignements :
mamminipousses@gmail.com
06 24 75 21 28

SERVICES MÉDICAUX

La Chapelle de Guinchay vous propose de nombreux services de santé.



>> Médecins

PINATEL Guilhem - 03 85 36 72 21
SZYMYSLIK Jérôme - 03 85 23 10 34
PELLOUX James - 03 85 36 70 13



>> Cabinet dentaire

GRANGE Isabelle - FOUVET Lucie
03 85 36 70 90



>> Ostéopathes

GOLLNISCH Nicolas - 03 85 23 12 89
PELLOUX Johanna - 06 81 53 59 64

>> Cabinets de kinésithérapeutes

GAUTHIER MATRAY Christine
VANDEN BULCKE Damien - BATAILLARD Raphaël
03 85 36 70 18

SIGNORET Pierre - 03 85 33 87 01



>> Cabinets infirmiers

CAILLAUD Brigitte - CLANET Valérie
03 85 59 32 98

JORSIN Séverine - PRICAK Françoise
DUBOIS Nadia Hélène - MARTINS COELHO Marlène
BERNARD Isabelle - AURAY Charlotte
03 85 23 16 75 ou 06 13 12 62 92



>> Orthophoniste

GAUGER Pauline - 03 85 38 07 64



>> Ophtalmologue

PELLOUX-FENECH Monique - 03 85 36 70 13

>> Opticien

Les Opticiens LEMAITRE - 09 63 50 79 04



>> Pharmacie

Pharmacie HUOT Olivier - 03 85 36 72 05



LE SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile du Mâconnais Sud, adhérent à la fédération ADMR de Saône-et-Loire, intervient sur 28 communes dont La Chapelle de Guinchay.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères définis par l'Agence Régionale de Santé : être âgé de plus de 60 ans, avoir une prescription médicale, avoir un état de dépendance défini par la grille AGGIR.

La prise en charge financière est intégralement couverte par les caisses d'assurance maladie *

>> Contact pour plus de renseignements

Amandine LAPALUS, Infirmière Coordinatrice
50, rue de la Brancionne
71680 Crêches-sur-Saône
Tél 03 85 37 46 31
ou ssiad.creches@orange.fr



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR

Une association proche de vous, grâce à une équipe de bénévoles qui ne compte pas son temps pour répondre aux besoins de tous, de la naissance à la fin de vie. L'ADMR met à votre disposition une formidable équipe d'aides à domicile, épaulée par notre secrétaire salariée, Angélique.

> PRINCIPALES MISSIONS

Aide et accompagnement des seniors dans les actes de la vie quotidienne, leur permettant ainsi de continuer à vivre chez eux :

- Aide à la toilette
- Aide aux tâches ménagères, entretien du linge, préparation des repas
- Courses
- Transport accompagné
- Garde d'enfant à domicile (selon certaines conditions)
- Portage repas
- Téléassistance

> AVANTAGES FISCAUX

Vous pouvez bénéficier d'une déduction ou d'un crédit d'impôt selon la législation en vigueur.

Notre traditionnelle choucroute aura lieu le 22 novembre 2020. Venez-y nombreux ! *

>> Nous pouvons vous accueillir dans nos locaux, situés près de la poste de La Chapelle de Guinchay (7 le bourg) **les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h.**

En dehors des heures d'ouverture de nos locaux une **permanence téléphonique** est assurée par deux bénévoles **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - Tél 03 85 23 19 25**



C'est à l'intérieur de locaux flambants neufs que l'espace Bulle de vie a fait sa rentrée le 2 septembre dernier (ancien mini-club).

La structure offre deux salles qui accueillent les associations chapelloises lors de leurs activités ou réunions. Des espaces de rangement et des boîtes aux lettres sont également mis à leur disposition.

Autre nouveauté : ouverture, depuis octobre 2019, d'une ludothèque qui propose des prêts de jeux avec réservation en ligne. Les personnes n'étant pas équipées informatiquement peuvent utiliser les deux postes du cyber-espace qui sont également destinés aux démarches administratives.

De nombreuses permanences d'administrations telles que la Caf et Pôle Emploi seront mises en place au cours des prochaines semaines.

Bulle de vie abrite également les services périscolaire et centre de loisirs ✱

VOS INTERLOCUTRICES



Marie SIMPLEX
Directrice du centre social
Pilotage de Bulle de vie et coordination des services enfance et familles



Fanny BELATRECHE
Chargée d'accueil
Responsable de la ludothèque, communication, administratif



Mélissa PERRUSSET
Référente familles
Accompagnement individuel, animations collectives et projets

>> Espace Bulle de vie

5 place de l'Église - 71570 La Chapelle de Guinchay
Tél 03 85 36 70 50 - bulledevie@lachapelledeguinchay.fr

Suivez nos actualités sur la page Facebook !

INAUGURATION DU NOUVEL ESPACE BULLE DE VIE

L'espace Bulle de vie, nouvel espace culturel, de vie sociale et de services à la population a été inauguré vendredi 27 septembre 2019, en présence d'élus, de responsables associatifs et d'habitants de la commune.

Bulle de vie a ainsi accueilli Christine ROBIN, présidente du PETR Mâconnais Sud Bourgogne, Jean-Paul EMORINE, sénateur de Saône-et-Loire, Jean-François COGNARD, conseiller départemental de Saône-et-Loire, Jean-Patrick COURTOIS, président de Mâconnais Beaujolais Agglomération, et Isabelle JOST, présidente du Conseil d'administration de la Caf 71.

Jean-François GUÉRITAINE, maire de La Chapelle de Guinchay, a souligné l'importance du vivre-ensemble et d'un espace offrant une activité associative, des activités culturelles pour toutes les tranches d'âges, ainsi que des services à la population ✱





Animations familles

Ces animations ont pour objectif de favoriser les rencontres, échanger sur des sujets touchant à l'éducation et apporter une touche de plaisir, à partager entre petits et grands, au travers d'activités de loisirs pratiquées exclusivement en famille et sont ouvertes aux chapellois et extérieurs.

Café des parents

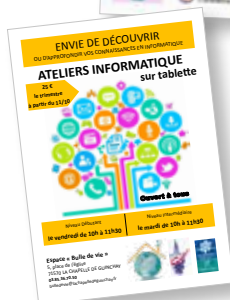
Le café des parents est un temps convivial où les parents peuvent partager autour d'un café, leurs expériences, préoccupations, questionnements... C'est aussi un moment d'échange, d'écoute, de réconfort, animé par Mélissa.

Activités culturelles et sportives

Bulle de vie propose désormais de nombreuses activités culturelles et sportives telles que **l'atelier couture, le cours de dessin pour enfants, le cours de boxe anglaise** (ouvert à tous de 3 à 99 ans !), **le yoga parents/enfants** et **l'atelier informatique sur tablette numérique**. Les cours et/ou ateliers sont ouverts à tous, chapellois et extérieurs et les tarifs varient en fonction du Quotient Familial. N'hésitez pas à vous rapprocher de Fanny à l'accueil pour plus de renseignements.

Animations seniors sur mesure

L'équipe a pour mission la création d'actions et de projets à destination des seniors de la commune. Elle propose d'ores et déjà de multiples animations telles que des sorties cinéma, des ateliers cuisine, des formations « Code la route » ou « Gestes de premiers secours », des rencontres intergénérationnelles, etc ✱



Vous avez des idées ? Une activité que vous souhaiteriez faire découvrir ?

Bulle de vie travaille régulièrement avec les associations et les habitants pour mettre en place un programme varié et unique. Contactez-nous et faites-nous part de vos envies !

L'espace « Bulle de vie » est un lieu ouvert à tous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h

SERVICES AUX HABITANTS

- Point info famille
- Cyber Espace
- Lieu d'échanges
- Accompagnement administratif
- Accompagnement de projets
- Accompagnement individualisé

FAMILLE & SENIORS

- Café des parents
- Animations familles
- Sorties et séjours familiaux
- Réseau d'échanges et de savoirs
- Actions culturelles
- Ludothèque



ENFANCE ADOLESCENCE

- Service périscolaire
- Restaurant scolaire
- Secteur ados
- Centre de loisirs
- Projets citoyens
- Séjours

PERMANENCES

- CAF
- Pôle Emploi
- Centre des impôts
- Assistante sociale
- Mission locale
- Association Vie et liberté

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

- Yoga parent / enfant
- Ateliers informatique
- Conférences à thème
- Ateliers cosmétiques

LES SENIORS RÉVISENT LE CODE !

Le 17 octobre 2019, à la salle du Pressoir de La Chapelle de Guinchay, un après-midi de remise à niveau sur la sécurité routière a été proposé aux seniors, intitulé « Les seniors révisent le code », à l'initiative de l'association Gym Volontaire.

Cet événement a été organisé par l'espace Bulle de vie et animé par le moniteur d'auto-école, Amar DJEBABRA assisté de 4 IDSR (Intervenant Départemental de Sécurité Routière).

Différents ateliers leur étaient proposés :

- **Comment remplir un constat d'accident ?** Les seniors disposaient tous d'un constat vierge. Le moniteur leur proposait certaines situations, ce qui donnait lieu à des échanges où chacun pouvait donner son avis. Le moniteur reprenait systématiquement les erreurs faites et bien souvent sur le ton de l'humour, expliquait comment remplir correctement un constat d'accident.
- **La dangerosité de conduire sous l'effet de médicaments et d'alcool.** Un atelier leur a été d'ailleurs proposé via le port de lunettes effet alcool.
- **Un test « o-choc »** était également proposé afin de mettre les seniors en situation concrète pour qu'ils puissent se rendre compte de la nécessité du port de la ceinture de sécurité, même à faible vitesse.
- **La conduite dans les ronds-points** a été disséquée et les idées reçues effacées.

Les sanctions pour toutes les infractions (retrait de point, retrait de permis, amende) ont surpris l'auditoire.

Cet événement a été fortement apprécié par les seniors, puisque 80 personnes s'étaient déplacées et toutes étaient ravies de cet après-midi, qui leur a semblé plus que nécessaire.

De nombreuses questions ont pu être posées par les participants à M. DJEBABRA avant de clôturer cette journée ✨



ACTIONS DE PRÉVENTION

Depuis octobre, différentes actions ont été menées pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants de la commune et des communes environnantes.

➤ La matinée du 17 octobre a vu se déplacer tous les élèves, de la maternelle au CM2, afin qu'ils expérimentent le test « o-choc » qui leur a démontré la nécessité absolue du port de la ceinture de sécurité, même sur de courtes distances et à faible vitesse. L'interdiction de monter à l'avant à moins de 10 ans leur a aussi été rappelée.

➤ Deux jours avant avait lieu l'enregistrement en public de l'émission de radio Aléo avec les élèves de 3^{ème} du collège Condorcet.

Le **lieutenant-colonel Philippe DUMOUSSEAU du SDIS 71** a répondu aux diverses interrogations des jeunes sur la dangerosité lors des interventions, la motivation et le cheminement pour devenir pompier, les gestes à faire en cas d'accident.

Émilie FONTAINE, photographe, a partagé son expérience en interne auprès de pompiers et des urgences pendant 400 jours.

Le **docteur Jacques ASDRUBAL, chef du service des urgences** à Mâcon a expliqué l'accueil des blessés, les problèmes que les urgences connaissent en France et avec beaucoup d'humanisme a encouragé les élèves à respecter les directives.

Le **capitaine Arnaud HEBERT de l'escadron départemental de Saône-et-Loire** a reconnu que malgré toutes les dispositions prises par les autorités, le nombre d'accidents ne baisse pas comme espéré et que ceci est essentiellement dû aux comportements irresponsables voire assassins des conducteurs.

Antoine MALDEME, victime d'un accident de moto à 22 ans, a conté son parcours d'accidenté, sa motivation et son refus de subir. Il a publié un livre « Le souffle de l'espoir » et écrit une pièce de théâtre.

➤ Des cours de « **Gestes qui sauvent** », assurés par la **Croix Rouge** ont été proposés les 18 et 21 novembre de 10h à 12h à l'espace Bulle de vie.

Cours qui sont très demandés et ont donc remporté un vif succès. De nouvelles séances seront proposées sur l'année 2020 afin de répondre à la demande.

Soyons certains que les actions faites en milieu scolaire finiront par porter leurs fruits*



RAPPELS SUR L'UTILISATION DES FEUX

	FEUX DE POSITION	FEUX DE CROISEMENT	FEUX DE ROUTE	FEUX DE BROUILLARD AVANT	FEUX DE BROUILLARD ARRIÈRE
VILLE ÉCLAIRÉE	✓	OU ✓			
VILLE NON ÉCLAIRÉE		✓	OU ✓		
CHAUSSEE ÉCLAIRÉE (hors agglomération)		✓			
CHAUSSEE NON ÉCLAIRÉE		✓	OU ✓	✓*	
PLUIE		✓		✓**	
NEIGE		✓		✓	✓
BROUILLARD		✓		✓	✓

* Route étroite et sinistre
** En cas de brouillard

LES RÈGLES DU STATIONNEMENT CIVIQUE

Conformément aux articles L130.4 R130.4 et L130.7 du code de la route, l'agent de police municipale de La Chapelle de Guinchay est agréé par le Procureur de la République et le Préfet et **assermenté** pour constater toutes les contraventions aux dispositions concernant l'arrêt ou le stationnement des véhicules autres que celles prévues à l'article R417.9 du code de la route.

Des règles de stationnement existent et doivent être respectées :

- Ne pas se garer sur des places réservées (personnes à mobilité réduite, livraison). Ni le jour, ni la nuit, c'est interdit 24h/24h.
- Éviter l'arrêt en double file, qui bloque la circulation et peut provoquer de sérieux problèmes de déplacements et être cause d'accidents.
- Respecter les trottoirs, les passages piétons, les pistes cyclables, les couloirs de bus, les places 10 mn : ces voies sont destinées à favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture et non pas à permettre aux automobilistes de se garer où bon leur semble.

Le stationnement dans le bourg, comme dans toutes les rues de la commune, ne doit pas être une anarchie totale mais un respect absolu des lois et des personnes.

Des parkings comme celui de la salle du Pressoir ne sont que rarement utilisés alors qu'ils sont très proches du centre bourg. Ne sont-ils pas tout indiqués quand on prône la marche à pied ?

Beaucoup de personnes se plaignent du manque de civisme quant au stationnement. C'est légitime mais il faut que tout un chacun, pour avoir le droit de protester sache se montrer irréprochable, appliquant ainsi une des affirmations de la déclaration des droits de l'Homme.

“ La liberté consiste à faire ce qui ne nuit pas à autrui. ”

Pour ceux qui ne respectent pas les règles, des amendes sont prévues :

- Pour un stationnement gênant (en double file par exemple) : à partir de 35 €
- Pour un stationnement très gênant (personnes à mobilité réduite, couloir de bus, trottoir, passage piétons, piste cyclable, ...) : 135 €

L'idéal voudrait que ces sanctions ne soient pas prises. Ce serait une belle réussite ! *

STATIONNER EN MARCHÉ ARRIÈRE



Et si je me garais en marche arrière dans les places de parking ?

- Je serais toujours prêt à démarrer, comme les pompiers !
- En sortant en marche arrière, je n'ai pas beaucoup de visibilité. Finies les sorties de stationnement hasardeuses avec de la buée sur les vitres et les rétroviseurs !
- En sortant en marche avant de mon stationnement, je diminue considérablement mon risque d'accrochage et je vois facilement.

Dès que vous aurez pris cette très bonne habitude, vous ne comprendrez plus pourquoi certaines personnes se garent en marche avant ! *

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES





ASC BASKET

NOUVEL ENTRAÎNEUR POUR LA SAISON
2019/2020



Oneil BEMITONDRA nous a rejoints fin août. Venant du département de l'Aisne, il se charge principalement des différentes activités techniques et sportives du club (entraînements de la plupart des catégories, assistantat auprès des coaches, organisation de stages...).

Il est accompagné d'Eddy DEMARBAIX et de Laure BELLEVILLE, entraîneurs diplômés du club de Charnay-lès-Mâcon, pour accomplir ces tâches.

En parallèle, il se forme au BPJEPS ASC (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport option basket) ainsi qu'au CQP (Contrat de Qualification Professionnel).

Le club compte 150 licenciés répartis en 13 équipes. L'entente avec le club de Charnay (CTC Beaujolais Val Mâconnais) se poursuit pour les U13F, U15F et U18F.

Les deux premières équipes évoluent en championnat régional Bourgogne-Franche-Comté et la troisième en championnat départemental.

La section sportive, en partenariat avec le collège Condorcet, compte 28 élèves cette année (22 en 6^{ème}/5^{ème} et 6 en 4^{ème}/3^{ème}).

Des stages en commun avec les clubs de Charnay et Prissé seront proposés au cours des vacances scolaires. Un stage d'été vous sera proposé.

Si vous avez envie de nous rejoindre en tant que dirigeant ou bénévole (aide précieuse pour nos manifestations), contactez-nous : ascbasket.secretaire@gmail.com *



DATES À RETENIR

Samedi 7 mars : loto

Samedi 6 juin : loto

Samedi 20 juin : tournoi familles

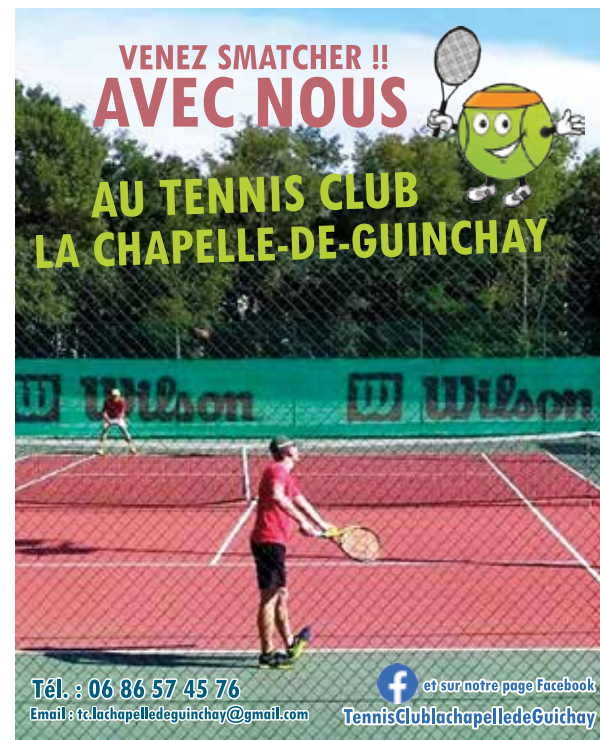
Vendredi 3 juillet : Assemblée Générale

Samedi 10 octobre : loto

Vendredi 20 novembre : soirée bréchetts

En décembre (date à confirmer) : tournoi 3*3

TENNIS CLUB



Résultats du quizz
1-D/2-B/3-C/4-C/5-C/6-B/7-B/8-B/9-D



AMICALE BOULE CHAPELLOISE

UNE SAISON FORTE EN ÉMOTIONS ET RICHE EN RÉSULTATS !

Notre société peut être fière de ses jeunes boulistes.

En effet, nos -15 ans se sont qualifiés pour les championnats de France en double à Compiègne (60) parmi les 32 meilleures équipes de France et ont terminé leur magnifique parcours en 1/4 de finale !

Après d'autres qualifications, nos jeunes se sont aussi retrouvés aux championnats de France en simple à Moirans (38) en -15 et -18 après avoir brillamment remporté le championnat régional organisé à La Chapelle ainsi que le championnat départemental.

Nous avons de grands champions chapellois capables d'une grande maîtrise dans les jeux.

Arriver à ce niveau pour notre jeune école de boules... chapeau ! (d'autant plus que certains démarrent tout juste cette discipline). Tous ont vécu une année à graver dans le marbre pour le club et notre commune.

Si vous souhaitez les voir évoluer, rendez-vous aux entraînements le vendredi soir. N'hésitez pas à venir ! Sachez que notre club est ouvert à tous, le mercredi et le samedi après-midi.

Boulement vôtre ! *

 Retrouvez les dates de nos concours et notre actualité sur Facebook : Amicale Boules La Chapelle De Guinchay



L'ASC FOOT

L'année 2019 restera marquée par le **50^{ème} anniversaire** de l'ASC FOOT qui s'est déroulé le samedi 6 juillet.

Cet événement fut l'occasion pour plusieurs générations de joueurs, dirigeants, arbitres mais aussi supporters, de se retrouver pour partager des souvenirs et échanger sur l'histoire du club. Un moment historique de la vie de l'ASC FOOT qui a su ravir petits et grands dans une ambiance très conviviale.

Côté sportif, le club est fier de compter parmi ses rangs depuis l'été dernier, M. Bruno N'GOTTY, ancien joueur professionnel. Il est entraîneur principal et responsable technique du club. Pour renforcer l'encadrement de l'école de foot et continuer à faire progresser nos jeunes, au sein du club, un apprenti a été embauché et 2 services civiques viennent renforcer notre staff.

Manifestations à venir

- Saucisson au gène : le samedi 1^{er} février
- Loto : le samedi 4 avril

» Les personnes désireuses de rejoindre le club en tant que dirigeant ou simplement bénévole pour aider aux manifestations, peuvent se faire connaître auprès des présidents :
Franck BARRET au 06 81 66 86 99 // Luigi POCHI au 06 70 01 17 50 *

GYM VOLONTAIRE

L'année sportive du club EPGV (Éducation Physique et Gymnastique Volontaire) de La Chapelle de Guinchay a commencé le 16 septembre.

La gymnastique est pour tout âge, enfants, jeunes, adultes, seniors.

Vous avez raté l'inscription ? Pas de souci, vous pouvez encore venir essayer les cours. Pour cela, téléphonez à Michèle PASQUION au 06 64 03 76 08, elle vous dira quels sont les cours les plus proches de vos attentes.

Le Body Zen (méthodes de gym chinoise, yoga, Pilâtes) est un franc succès. C'est une technique de renforcement des muscles de la posture et périphériques, qui permet de s'étirer, de se relâcher, de se relaxer tout en améliorant la tonicité générale du corps, ainsi que la coordination, la concentration et la mémoire.

D'autres surprises arriveront l'année prochaine...



Nos atouts

- Faisant partie de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire, vous êtes suivis par des animateurs licenciés et agréés par la fédération, qui font des stages chaque année pour maintenir leur niveau, progresser et s'adapter à tous les profils, tous les âges.
- Votre licence, comprise dans le prix de l'adhésion, vous couvre en cas d'accident (pas besoin de prendre une assurance supplémentaire).

En cas de déménagement, vous trouverez toujours un club EPGV près de chez vous. Vous êtes salarié avec des horaires atypiques, aucun souci, vous pouvez choisir vos séances et les effectuer selon vos horaires, soit le matin, soit le soir ✨



YOGA DE L'ÉNERGIE

Outil simple et profond pour apaiser l'esprit, la méditation apporte un peu de paix et d'équilibre dans nos vies trépidantes.

Face au stress et aux difficultés de l'existence, la méditation et l'entraînement à la pleine conscience aident à trouver un équilibre naturel entre l'émotionnel et le rationnel, à être plus vif, plus créatif, plus détendu et confiant ✨

➤ **Atelier de pratique de la méditation**
animé par Elizabeth Laurent
sous label « Racines de la Présence »
06 70 89 45 03



CRU CHAPELLOIS

La 5^e saison sportive du Club Running chapellois (CRU) se terminera fin mars. L'année écoulée fut encore riche en événements.

Le club continue toujours à rassembler environ 140 adhérents, dont une bonne vingtaine sur la section marche (2 sorties hebdomadaires mardi soir et dimanche matin).

Grâce au soutien indispensable et apprécié de 130 bénévoles, le CRU a organisé le 6 octobre la 3^e édition du Tour Des Crus. Cette course sportive a été, à nouveau, un grand succès populaire puisque plus de 650 coureurs sont venus prendre le départ au complexe sportif de notre village !



DATE À RETENIR

➤ **Information importante :** la 4^e édition du Tour Des Crus aura lieu désormais en été.

Elle est prévue le dimanche 5 juillet 2020 !

Futurs bénévoles ou coureurs, réservez d'ores et déjà la date !



Grâce à de nombreux partenaires, que le CRU remercie vivement, la course sportive est très bien dotée. La convivialité et l'ambiance mise par les bénévoles, en plus des superbes paysages proposés, attirent de plus en plus de coureurs sur les 3 parcours de trail.

Comme chaque année, 75% des bénéfices de cet événement sont reversés à une association caritative ; cette année, c'est « Pauline pas à pas » qui a été choisie et qui a reçu 10 900 € *



LA CHAPELLE COUNTRY DANCERS

La Chapelle Country Dancers a fêté sa 1^{ère} année le samedi 28 septembre 2019 en présence de Séverine FILION, chorégraphe de country reconnue.

Ce fut un grand succès, de nombreuses personnes sont venues des départements voisins.

Pour cette rentrée, nous avons trois cours à la salle des Colonnes. Le lundi, novice de 19h à 20h, intermédiaire de 20h15 à 21h15 et le mercredi de 20h15 à 21h15 pour les débutants.

Le 3 novembre dernier, un bal country solidaire a été organisé pour la 4^{ème} année. Tous les bénéfices ont été reversés à une association « Le Petit Monde », structure qui accueille les parents d'enfants hospitalisés sur Lyon et prochainement sur Villefranche-sur-Saône.

Venez découvrir la country et son ambiance lors de notre prochain bal ! *



LE PARADIS DE LA DANSE



Le Paradis de la Danse vous accueille et vous propose une multitude d'activités.

- » **En fitness** : Super Training (ados, adultes), Pilâtes Débutants (ados, adultes), Pilâtes Confirmés (ados, adultes), Zumba (ados, adultes), Yoga Enfants (primaire).
- » **En danse** : Éveil (maternelle), Initiation (CP), Jazz contemporain (de 7 ans à l'adulte), Classique (primaire), Street Jazz (ados, adultes), Danse Rythmique (adultes), Ladies Latino (adultes), HIP-HOP (primaire, ados), Break Dance battles (tous niveaux).

Nos avantages : 7 professeurs qualifiés, un tarif unique de 144 € pour la saison, un paiement en 3 fois avec avantage famille : - 50% pour la seconde adhésion, toutes disciplines confondues.

NOUVEAUTÉ : Accessible à toutes les personnes dotées d'une bonne condition physique, tous les 2^{es} samedis du mois de 10h30 à 11h30, Heidi vous donne un cours de **ZUMBA STRONG** à l'espace intergénérationnel, moyennant une participation de 5 € *

» **Renseignements** : 06 59 05 90 92
paradanse@orange.fr / poleanimationparadis@gmail.com

DATES À RETENIR

Vous voulez passer un moment convivial et chaleureux ?

- Le 15 février 2020 (rencontre interclubs)
- Les 12 & 13 juin 2020 (gala de danse)

ASSOCIATION FOLKLORIQUE PORTUGAISE

Par nos chants et nos danses, nous représentons la région **Do Minho** et voulons vous faire découvrir notre pays de cœur, **le Portugal**.

Dès septembre, nous nous retrouvons tous les vendredis soir dès 21h dans l'ancienne salle du périscolaire pour nos entraînements.

Nos représentations se déroulent lors de manifestations dans toute la France. En juin-juillet, nous organisons notre manifestation annuelle avec les différents groupes qui nous ont accueillis durant l'année. C'est dans une ambiance conviviale que l'on vous accueillera, buvette et spécialités portugaises vous seront proposées.

Nous vous donnons également rendez-vous pour notre prochain repas dansant qui se déroulera à la salle du Pressoir ainsi que pour notre manifestation annuelle, fixée au 20 juin en 2020.

Si vous avez envie d'apprendre la danse, le chant portugais ou bien de jouer d'un instrument (accordéon, tambourin, castagnettes, mandoline) ce sera avec grand plaisir que l'on vous initiera. ✱



➤ Pour tout renseignement ou réservation veuillez contacter : M. PAUPE Auguste au 06 23 65 25 22 ou Mme PAUPE ALVES Emmanuelle au 06 74 91 67 63.

TAMBRONX AND CO



Pour le plaisir...

Le temps d'une soirée, le vendredi 25 octobre, Herbert LÉONARD, Sylvie VARTAN, Claude BARZOTTI, Michèle TORR, Michel DELPECH, Michel SARDOU, France GALL et beaucoup d'autres stars de la variété française se sont invitées à la salle du Pressoir par l'intermédiaire de Nicolas REYNO, accompagné de deux chanteuses, d'un musicien et d'un technicien son et lumières.

Les nombreux spectateurs, conquis, ont replongé dans leur enfance, leur jeunesse, leurs souvenirs au rythme des refrains inoubliables des années 60 à 90 interprétés par l'artiste lyonnais et ses partenaires de scène. Qui n'a pas fredonné « Pour un flirt », « En chantant », « Aline », « À toutes les filles », « Comme un garçon », « Mes emmerdes » et tant d'autres succès incontournables, réorchestrés pour ce show inédit dans notre région ?

En première partie, le public a pu apprécier la puissance vocale et la sensibilité de K'FRINE. Son interprétation de quelques succès de grandes voix de la chanson telles Céline DION, Whitney HOUSTON, Tina TURNER... a été grandement appréciée et ovationnée.

Les TAMBRONX and CO ont eu un immense plaisir à organiser et partager cette soirée inoubliable avec les fans des années « âge tendre » et autres amateurs des idoles des décennies 70' aux 90' !

Ils réfléchissent déjà à la prochaine soirée « à ne rater sous aucun prétexte » qu'ils vont pouvoir vous proposer ✱





DON DU SANG

Les besoins en sang sont en augmentation permanente du fait, notamment, des opérations chirurgicales de plus en plus délicates ainsi que du vieillissement de la population.

Cependant le nombre de donneurs diminue chaque année. Cette situation ne saurait durer sans mettre nos hôpitaux en grandes difficultés. Pourtant chaque personne, entre 18 et 70 ans, en bonne santé, est un donneur potentiel (seulement 4% passent à l'acte) et peut hélas devenir un receveur suite à un accident ou une maladie.

Dans notre canton, le nombre de donneurs était de 492 en 2017, 394 en 2018 et n'est plus que de 340 en 2019. Les donneurs habitant La Chapelle de Guinchay, 115 en 2017, 82 en 2018, ne sont plus que 80 en 2019.

Toutefois restons sur une bonne note. L'année aura été marquée par la réussite de la collecte organisée au collège Condorcet de La Chapelle de Guinchay, avec la participation de l'EFS (Etablissement Français du Sang) pour la partie médicale, et l'Amicale du Mâconnais-sud pour l'organisation matérielle. Les collégiens étaient chargés de la propagande et du recrutement des donneurs. Leur travail s'est avéré remarquable avec un résultat de 112 donneurs (nombre jamais atteint depuis juin 2017) dont 19 effectuaient « Le geste qui sauve » pour la première fois (nombre encore jamais atteint sur une collecte).

Un grand bravo à tout le collège ! *



50 ANS DU FLAC : DES LARMES AU RIRE !

Cette année pour les 50 ans de notre foyer, nous avons eu la joie et l'honneur d'accueillir pour notre soirée humour deux artistes de grande qualité.

Ce fut le temps fort dans la vie de notre foyer et un moment exceptionnel pour notre commune. En effet, Patrick TIMSIT et Jean-Jacques VANIER ont enflammé la scène de la salle des fêtes de La Chapelle de Guinchay.

Pour cette soirée du 29 novembre 2019, la première partie a été assurée par un artiste aux talents multiples. Il est acteur, réalisateur et humoriste français. Au cinéma, il est apparu dans des comédies mais il a aussi interprété majestueusement des rôles dramatiques. Le 4 juin 2019, il a annoncé l'arrêt de sa carrière d'humoriste et il remontera sur scène pour un ultime show en fin d'année 2020.

Patrick TIMSIT a interprété des extraits de l'ouvrage « Le livre de ma mère » d'Albert COHEN. Le verbe de COHEN conjugué à l'émotion de l'interprète nous a donné un grand moment de spectacle.

Notre deuxième artiste a été élève au Petit Conservatoire de Mireille.

Il a participé au festival « Juste pour rire » à Montréal, avant de monter sur la scène du Théâtre du Point-Virgule à Paris. Après un passage dans la classe sur FR3, c'est l'émission « Rien à cirer » de Laurent RUQUIER sur France Inter qui le révèle au public. Il nous propose son excellent spectacle co-écrit et mis en scène par François Rollin.

Nous avons pris « L'Envol du Pingouin » pour un moment intemporel et nous sommes laissés guider par l'orfèvre de l'absurde *



ASSOCIATION TILLEUL ET COMPAGNIE AVEC FEST-TILIA

Fest-Tilia est un groupe de musiciens amateurs et passionnés : Daniel (violon), Frank (percussions), Isabelle (harpe celtique), Marie-Eve (flûtes et chant), Nicole (viole de gambe) et Yann (guitare et chant).



En 2019, nous avons participé à Festichânes et aux Virades de l'espoir à Frontenas.

L'année 2020 sera l'année du changement ! Notre guitariste et chanteur étant moins disponible, nous cherchons un accordéoniste capable de s'intégrer dans le groupe pour jouer de la musique à danser traditionnelle.

D'autre part, nous avons créé un petit ensemble qui se consacre aux vieilles chansons de 1830 à 1960 : MERIACOR

Nous avons déjà 3 engagements en prévision en juin et juillet 2020 ! *

>> Pour nous rejoindre, contacter Nicole MEYRIAT
(nicolemeyriat@yahoo.com)

f Allez voir notre page Facebook en tapant Fest-Tilia !



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique accueille pour cette année 2019-2020 une centaine d'adhérents avec des élèves de piano, guitare classique et électrique, de sax, de flûte traversière, de batterie et percussions, de chant, de harpe.

Elle propose également des cours d'éveil musical, des ateliers de pratique de musique d'ensembles (petit ensemble, musiques actuelles adultes, musiques actuelles kids, harpes, chorale et batucada) et un espace de répétition pour les groupes de musiciens.



Comme l'année dernière, nous avons malheureusement dû refuser des élèves. Cependant nous pouvons accueillir avec plaisir de nouveaux arrivants pour les ateliers de chorale (samedi de 10 à 11h) et de batucada (1 samedi sur 2 de 10h30 à 12h) ✱

DATES À RETENIR

22/02/20 : participation de la batucada pour les conscrits

28/03/20 : concert de printemps

Courant mars : anniversaires au Bocage

13/06/20 : journée sax

04/07/20 : festival des Micros Brasseurs de Sons #5



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Dans le cadre de sa formation de bibliothécaire, Danielle CHÂTELET a proposé une animation, en invitant à la bibliothèque une auteure de romans policiers, Martine VAÏSSE, qui a présenté ses 3 romans, disponibles désormais dans nos locaux :

- « Le dénouement était ailleurs »
- « Pourquoi avoir tué ? »
- « Tu parles, tu meurs »

Les échanges interactifs avec l'auditoire ont permis de mieux comprendre le parcours d'une auteure auto-éditée, en soulignant ses motivations, son univers littéraire et en expliquant les différentes étapes depuis la conception du livre jusqu'à sa mise en circulation.

Cette présentation a été agrémentée par la lecture théâtralisée d'un extrait de « Tu parles, tu meurs », effectuée par Marie-Claire TALON et Abel JANDOT, deux comédiens amateurs.

Le portage de livres à domicile peut être effectué auprès des personnes âgées ou empêchées ; se renseigner pendant les permanences ✱



>> Ouverture de la bibliothèque
samedi matin et dimanche matin
de 9h30 à 12h

Téléphone : 03 85 33 89 06 (aux heures d'ouverture)
bibli.lachapelledeguinchay@gmail.com

Liste des achats consultable sur le site :
www.bibliothequepourtous71.fr (Bibliothèques de proximité)



LE SOU DES ÉCOLES



La Chapelle de Guinchay

Pour l'année scolaire 2018/2019, le Sou des Écoles a été heureux de reverser la somme de 15 500 € à l'école, grâce aux bénéfices de ses différentes manifestations.

En novembre, vente de boudin et de primeurs dans la cour de l'école élémentaire avec en nouveauté la vente de boulettes. En décembre, vente de sapins au marché de Noël avec la venue du père Noël. En février, loto attirant comme à son habitude les passionnés et autres joueurs. En mars, deuxième carnaval inauguré par M. Le Maire avec défilé, crêpes, pop-corn et batailles de confetti. En mai, fête de l'école organisée dans la salle du Pressoir à cause du mauvais temps. En juin, la pétanque en famille et les chants des enfants des écoles organisés lors des feux de la Saint-Jean sont venus clore cette riche année.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui participent à nos manifestations et qui contribuent par ce moyen à la réalisation de projets pédagogiques mis en place par les professeurs des écoles.

Petit rappel pour les adhérents : pensez à amener votre carte à chaque manifestation pour profiter de votre cadeau !

Cette année a vu le départ de 3 membres du bureau : Stéphanie ARQUÉ, présidente, remplacée par Mickaël TUPIN, Isabelle BROYER, trésorière, remplacée par Jennifer VESSOT et Audrey BARTÉLÉMY-ROSSET, vice-secrétaire, remplacée par Sophie CURT. Nous les remercions pour leur investissement au sein de l'association.

Si vous avez envie de vous investir, n'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail : lesoudesecoles.lachapelle@gmail.com *

DATES À RETENIR

- Loto le **1^{er} février**
- Carnaval le **29 mars**



LES AMIS DE CASAMANCE

L'association les Amis de Casamance a été créée en 2001. Depuis cette date, nos deux manifestations annuelles (repas en janvier et vente de saucisson au gène en octobre) ont rapporté 31 908 €.

Cette somme a été intégralement remise aux religieuses résidant dans la région de Ziguinchor au Sénégal et a permis de nombreuses actions : achat de prothèses pour les enfants victimes des mines antipersonnel, construction et aménagement d'une maternité, remise en état et acheminement d'une ambulance.

Notre prochain versement servira à l'achat d'une mobylette pour l'institutrice qui doit effectuer 26 km quotidiennement *



LES AMIS DU BOCAGE

Apporter des moments de détente aux résidents de l'EHPAD du Bocage en secondant les professionnels et en échangeant avec les familles au hasard de leurs rencontres, tel est bien le rôle et l'engagement des quelques 23 bénévoles inscrits dans notre association. Si ce bénévolat auprès de nos aînés est exigeant et parfois éprouvant, il est toujours gratifiant et reconnu par la direction de l'établissement comme nécessaire.

Ainsi, nous accompagnons la Responsable Animation du site, dans les diverses activités quotidiennes proposées telles que chant, entretien physique et mémoriel, bibliothèque, jeux, activités manuelles, adresse etc, mais également dans les sorties... la liste ne peut être exhaustive.

Ne pas obliger mais permettre, dans le respect du résident et de ses choix, orienter la conduite de notre bénévolat *

» Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : **Association Les Amis du Bocage - EHPAD du Bocage - La Chapelle de Guinchay**



CLUB AMITIÉ SAÔNE ET VIGNES

Fusion de "BOUTON D'OR" de Saint Symphorien d'Ancelles et "ANTIROUILLE" de La Chapelle de Guinchay, le club se réunit le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois.

Cette nouvelle entité est dirigée conjointement par M. ALBERTI et Mme SERVIGNE et, comme auparavant pour « ANTIROUILLE », elle est rattachée au FLAC et adhère à La Fédération « GÉNÉRATIONS MOUVEMENT » de Saône-et-Loire.

Le club accueille toutes les personnes désireuses de partager des moments de convivialité et sortir de l'isolement.

Le club souhaite diversifier les activités en fonction des besoins et envies de chacun et chacune, et collaborer avec l'espace « Bulle de vie » de La Chapelle de Guinchay.

» Vous pouvez vous adresser à :

M. ALBERTI au 03 85 36 73 58

ou venir nous rendre visite à l'ancien local du périscolaire, vers l'école élémentaire, les jeudis de permanence à partir de 14 heures *



FAMILLES RURALES

Venez nous rejoindre dans notre nouvelle salle de réunion (située à côté des locaux de la police municipale).

Aux clubs :

- couture-tricot-broderie, les 2^e et 4^e jeudis de 14h à 16h30
- jeux de société, tous les jeudis à partir de 20h



En 2019, nous avons participé au forum des associations et à la manifestation « Octobre Rose » pour la réalisation du décor des arbres de la place de l'église *



LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes est une association composée actuellement de 13 membres.

Nous organisons 3 lotos dans l'année afin de financer notre plus grande manifestation, la fête du 14 juillet (retraite aux flambeaux, défilé en musique, majorettes, bal en plein air, feu d'artifice, fête foraine, etc.).

Les associations chapelloises peuvent disposer gratuitement de tout notre matériel.

Merci à tous ceux qui viennent nous donner un coup de main (sapeurs-pompiers, employés municipaux et autres).

Cette année, nous fêtons les 60 ans du comité : le dimanche 12 juillet, nous organiserons un repas champêtre à partir de midi avec animations l'après-midi, feu d'artifice et bal populaire en soirée.

Pour tout renseignement, nous contacter ✱



ÂME GUINCHUS

Après six années d'existence, les membres de l'association ÂME GUINCHUS ont toujours autant de plaisir à se rencontrer le premier vendredi de chaque mois pour faire de nouvelles dégustations.

L'année 2019 a été particulièrement riche en découverte de nouveaux crus et ponctuée par deux agréables sorties :

- La percée du vin jaune début février à Poligny
- La découverte des vins régionaux en mai à Collioure ✱



SOCIÉTÉ DE PÊCHE

Cela fait plaisir de voir, cette année encore, les effectifs augmenter.

Un début d'année très satisfaisant dans la Mauvaise avant d'être confronté pour la deuxième année consécutive aux dégâts dus à la grande sécheresse.

La pêche en Saône s'est bien déroulée avec une fin d'année remarquable pour les prises de perches. Une opération, menée sur plusieurs jours par les membres du bureau, a permis de rendre accessibles les bords de Saône au port Jean Gras.

Et quelle ne fut pas la surprise de découvrir l'arrivée d'une aide extérieure... Les castors qui ont élu domicile en bord de Saône.



Pour 2020, les cartes sont disponibles au Bouchon chapellois ou sur : www.cartedepeche.fr ✱

➤ Pour plus d'infos sur la société, consultez le site : www.chasseetpechepochelloises.fr

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une météo clémente a permis une très belle reproduction ! Grand retour du lièvre que nous n'avions pas vu si présent dans les vignes depuis bien longtemps !

Concours de pétanque record ! Arrivée de 2 nouveaux sociétaires ! Tout va donc très bien chez les chasseurs chapellois.

Début mars, avec les amis pêcheurs, a été organisé le traditionnel nettoyage des bords de Saône et de la Mauvaise. Les participants étaient nombreux et cette année les fédérations départementales de pêche et de chasse ont apporté leur concours. C'est une belle récompense pour cette opération menée depuis de nombreuses années par ces amoureux de la nature.

Mais quel dommage que chaque année ce ramassage de déchets soit si fructueux.

Tous les chasseurs habitant La Chapelle qui souhaitent pouvoir chasser à leur porte sont toujours les bienvenus ✱

➤ Vous pouvez suivre les infos sur le site : www.chasseetpechepochelloise.fr



Liste DES Associations CHAPELLOISES



ADMR

Mme Joëlle SAGE - 03 85 23 19 25
info.la-chapelle-de-guinchay@fed71.admr.org

AME GUINCHUS

M. Jean Pierre GIORGI - 07 71 80 09 15
giorgi.lydia@orange.fr

AMICALE BOULE CHAPELLOISE

M. Éric ZANA - 06 85 58 37 62
jerome.dumord@metairie.fr

AMICALE JULES CHAUVET

M. Dominique JOSEPH - 04 74 04 48 85
le.vieux.domaine@wanadoo.fr

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

M. Nicolas FORTUNE - 06 03 68 68 25
amicalecicgu@gmail.com

AMIS DE CASAMANCE

M. Alain DESPLANCHE - 03 85 36 73 18
06 64 18 12 00 - alaindesplanche@hotmail.com

ANACR - AMI(E)S DE LA RESISTANCE

Mme Josette ARBANT - 03 85 35 53 77
pierre.arbant@orange.fr

ANCIENS COMBATTANTS ANCIENS PRISONNIERS

M. Robert BUGUET - 03 85 36 73 07

ASC BASKET-BALL

Mme Stéphanie GUERITAINE - 06 75 46 01 87
ascbasket.secretaire@gmail.com

ASC FOOTBALL

M. Franck BARRET / M. Luigi POCHI
06 81 66 86 99 / 06 70 01 17 50
la-chapelledeguinchay.as@lbfc-foot.fr

ASC FOOT - SECTION VETERANS

M. Gilles FRANCOZ - 06 71 92 77 52
gillesfrancoz@gmail.com

ASC TENNIS CLUB

M. Didier LAMPERT - 03 85 36 78 87
didier.lampert71@orange.fr

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Mme Christiane ROBIN - 03 85 36 72 10
marc.robinsavoye@orange.fr

ASSOCIATION FNACA

M. Pierre MELINAND - 03 85 36 72 94
jeadesmo@dartybox.com

ASSOCIATION FOLKLORIQUE PORTUGAISE

M. Auguste PAUPE - 06 23 65 25 22
afpcg71@hotmail.fr

BAD CHAPELLOIS

M. Anthony HUMBLLOT - 06 81 89 68 12
badchapellos@gmail.com

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Mme Liliane CHARVET - 03 85 36 76 94
bibli.lachapelledeguinchay@gmail.com

BOURGOGNE AMITIE SANS FRONTIERE

M. Louis Damien BOUCHACOURT - 06 73 18 63 21
louis_dam@yahoo.fr

CLUB AMITIE SAONE ET VIGNE

M. Jean ALBERTI - 03 85 36 73 58
alberti.jean@neuf.fr

CLUB RUNNING CHAPELLOIS

M. Patrick TRICHARD - 06 34 69 38 35
contact@cruchapellois.fr

CODE PLEINS PHARES

M. Régis LAURENT - 06 08 07 22 73
regis.laurent78@sfr.fr

COMMERCANTS ARTISANS REUNIS

Mme Delphine LEMAITRE - 06 19 34 65 37
contact@lecarchapellois.org

COMITE DES FETES

M. Alain LINOSSIER - 03 85 33 89 92
alainlinossier@yahoo.com

DON DU SANG

Mme Denise HUMBERT - 03 85 33 89 70
denisehumbert71570@yahoo.fr

ECOLE DE MUSIQUE

M. Laurent SADOT - 06 75 48 21 98
ecoledemusiqueherbelot@laposte.net

FLAC

M. Éric PREVEL - 03 85 36 79 97
prevel.claudine@orange.fr

FOYER SOCIO-EDUCATIF COLLEGE CONDORCET

M. Jean-Fabrice BOBO - 03 85 36 73 87
fse.condorcet71@laposte.net

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mme Michèle PASQUION - 06 64 03 76 08
gymvolontaire-071127@epgv.fr

LA CHAPELLE COUNTRY DANCERS

Mme Laurence DEGLETAGNE - 06 63 94 01 98
lachapellecountrydancers@gmail.com

LA FERME VAGABONDE

M. Jérôme CHARTON - 06 23 36 44 57
lafermevagabonde@gmail.com

LE PARADIS DE LA DANSE

Mme Catherine LAMPERT - 06 59 05 90 92
paradanse@orange.fr

LES AMIS DU BOCAGE

Mme Marie-Josée BAILLY - 06 87 10 58 47
marie-josee.bailly@orange.fr

LES GENS FOIRÉS

Mme Claudine PREVEL - 09 72 13 10 99
info@lesgensfoires.fr

RC RALLYE

M. Pierre-Bastien ROUSSOT - 06 34 30 29 50
pbrousot@hotmail.fr

SOCIETE DE CHASSE

Mme Isabelle LAPIERRE - 03 85 33 87 12
dlapier@club.fr

SOCIETE DE PECHE

M. Armand CANARD - 03 85 36 76 11
dominiquelapierre.88@gmail.com

SOU DES ECOLES

M. Mickael TUPIN - 06 16 69 53 18
lesoudesecoles.lachapelle@gmail.com

SYNDICAT VITICOLE

M. Guillaume BOUCHACOURT - 06 30 75 86 35
vins.bouchacourt@chateaudesjeanloron.fr

TAMBRONX AND CO

M. Stephan DEBEL - 06 72 43 42 50
stephan.debel123@orange.fr

TEAM CP COMPETITION

M. Cédric COULON - 06 15 20 14 24
severine.debest0473@orange.fr

TEAM QUAD MATH'71

M. Éric PHILIPPON - 06 22 12 71 85
sandra.madijes@gmail.com

THE BIKERS CHAPELLOIS

M. Jean Marc AUBONNET - 07 86 32 48 97
jeanmarc.aubonnet@gmail.com

TILLEUL ET COMPAGNIE

Mme Nicole MEYRIAT - 03 85 33 85 95
nicolemeyriat@yahoo.com

YOGA DE L'ÉNERGIE

M. Jean-Yves COTTIN
04 74 66 31 16 ou 06 70 89 45 03
yona0206@gmail.com



LE PÉRISCOLAIRE

Depuis la rentrée de septembre, les enfants de l'école élémentaire sont accueillis dans de nouveaux locaux, situés dans l'espace « Bulle de vie ». Les enfants de l'école maternelle sont accueillis dans leur école afin qu'ils aient les mêmes repères tout au long de la journée.

89 enfants sont inscrits le matin et 125 le soir.

- **Le matin**, les enfants bénéficient de divers jeux, jouets, livres, afin que ce premier temps de la journée, avant l'école, soit un réel moment de détente et de calme.
- **En fin de journée**, les moins de 6 ans se regroupent dans l'enceinte de l'école maternelle et prennent un goûter. Ensuite, ils disposent de la cour de l'école et de la salle de jeux (en fonction du temps) pour les activités. Jeux dans le bac à sable, toboggans, vélos, trottinettes, leur permettent de se divertir et pour ceux qui le désirent, un coin livres, jeux de société, dessins se met en place. L'enfant est ainsi autonome et libre de ses choix : repos, amusement, détente.

Pour les enfants de plus de 6 ans, une fois le goûter servi, « un temps devoirs » est proposé. Les devoirs terminés, place au temps libre dans la cour (si le temps le permet) ou dans la salle avec de nombreux jeux, coloriages et livres mis à disposition.

Cette année, nous axerons nos activités sur l'apprentissage de jeux, quels qu'ils soient.

Nous offrons la possibilité d'accompagner les enfants dans leurs activités extrascolaires se pratiquant sur la commune *



LE RESTAURANT SCOLAIRE

En moyenne, 280 enfants déjeunent chaque jour au restaurant scolaire (classes maternelles et élémentaires confondues).

3 agents de service et 11 animateurs assurent la gestion de ce temps méridien (service, surveillance).

Pour les enfants de l'école élémentaire, nous fonctionnons en self. Les enfants de l'école maternelle sont servis à table.

Les repas proviennent de la société RPC (Restauration Pour Collectivité) située à Manziat.

Cette société privilégie les produits locaux et les circuits courts.

Des **repas à thème sont proposés** tout au long de l'année (menu vendange, semaine du goût, menu Halloween, etc.).

- **Pendant la pause méridienne**, des activités sont proposées aux enfants déjeunant au restaurant scolaire : pour les élèves de l'école maternelle, de petits jeux libres et pour les élèves de l'école élémentaire, des propositions d'activités selon un planning (basket, football, lecture, journée sans ballon, etc.).

Nous disposons de la salle périscolaire pour les activités libres (jeux de société, dessins, discussion entre copains/copines, etc.) *

L'ACCUEIL DE LOISIRS

➤ **Le périscolaire des mercredis** accueille, de la petite section jusqu'à 11 ans révolus, les enfants dans les locaux de l'école maternelle. L'accueil se fait en ½ journée et journée avec ou sans repas.

Nous proposons aux enfants différentes activités manuelles, sportives, de la littérature.

En effet, depuis juin 2018 « Le plan du mercredi » a été mis en place. C'est un partenariat entre le périscolaire du mercredi, l'école maternelle, l'élémentaire et les différentes associations du village. Pour mettre en place toutes ces activités, les enfants sont encadrés par une directrice et des animateurs diplômés du BAFA.

➤ **Le centre de loisirs des petites et grandes vacances** accueille de la petite section jusqu'aux 11 ans révolus de l'enfant dans les locaux de l'école maternelle et élémentaire. L'accueil se fait en ½ journée et journée avec ou sans repas.

Des **semaines à thèmes** sont proposées aux enfants avec des activités en cohérence avec le thème choisi, des sorties avec ou sans pique-nique (parcs d'attractions, cinéma...) selon leur âge. Ils pourront également partir en séjour d'une semaine selon leur envie. Une directrice et des animateurs diplômés du BAFA encadreront tous les enfants ✱



ÉCOLE PRIMAIRE NELSON MANDELA

L'année scolaire 2018-2019 a été riche en projets pédagogiques.

Tous les élèves, de la petite section au CM2, ont travaillé sur le thème des maisons et cabanes. Ils ont été à la fois architectes, bâtisseurs, artistes, musiciens... Certains ont pu se rendre au musée des Ursulines et à l'atelier DESCOMBIN pour observer la manière dont les peintres ont traité ce thème.

Au mois de juin, les œuvres des élèves ont été exposées dans les écoles pour la plus grande joie des parents.

Les élèves de maternelle se sont transformés en petits fermiers : visite d'une chèvrerie avec fabrication de fromage, élevage de poussins à l'école. Le poulailler a été occupé toute l'année par plusieurs poules généreuses en œufs que les enfants ont pu ramener à tour de rôle à la maison.

Les élèves ont pu également enrichir leur parcours culturel : les CE1 ont participé au projet école et cinéma tandis que 4 classes de CE2 et CM1 ont travaillé sur le thème du théâtre dans le cadre du projet Théa. Ils ont étudié les textes de l'auteur Fabien ARCA qui est venu les rencontrer dans chaque classe et nous a offert une lecture publique, un soir, à la salle des Colonnes. Ils sont allés visiter le théâtre de Mâcon et ont pu jouer sur scène, devant d'autres classes, des extraits de textes de Fabien ARCA qu'ils avaient mis en scène avec l'aide de leurs enseignantes et d'une comédienne.



Les élèves de CM2 sont partis en voyage scolaire à Paris pendant 3 jours. Ils ont pu voir de manière concrète plusieurs points des programmes : découvrir les différents aménagements d'une ville, expérimenter les transports en commun. Ils ont visité le musée d'art moderne de Beaubourg, le château de Versailles, le quartier de la Défense, le jardin des Tuileries, le Palais de la découverte, l'Arc de Triomphe et ils sont montés en haut de la Tour Eiffel.

Ce fut un voyage très enrichissant qui a permis aux enfants de développer leur aptitude à vivre ensemble *



LE COLLÈGE DANS LA CONTINUITÉ !



La rentrée s'est bien déroulée au collège Condorcet. 562 élèves inscrits pour 21 classes prises en charge par 40 professeurs : 142 en 6^{ème} (6 classes), 165 en 5^{ème} (6 classes), 146 en 4^{ème} (5 classes) et 108 en 3^{ème} (4 classes).

28 élèves sont inscrits à la section sportive basket.

Les résultats du DNB (Diplôme National du Brevet) pour l'année scolaire 2018-2019 sont très satisfaisants : **91,55 % de réussite**. Les anciens d'élèves de 3^{ème} se sont vu remettre leur diplôme lors de la traditionnelle soirée des mérites le vendredi 8 novembre à la salle du Pressoir. Cette soirée est aussi l'occasion de récompenser tous les élèves qui ont reçu les félicitations au cours des 3 trimestres (ils étaient 75).

80,56% de ces anciens élèves de 3^{ème} sont aujourd'hui en seconde générale et technologique, 15,28% en seconde professionnelle et 4,17% en première année de CAP. Nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement dans leur formation.



À son arrivée au collège fin août, Mme PERNOT, la nouvelle principale, a pu découvrir un établissement dynamique où de nombreux projets sont mis en place pour permettre aux élèves de développer leur curiosité et d'accéder à la culture sous toutes ses formes (littéraire, artistique, scientifique et technologique).



Deux séjours sont prévus : un voyage en Angleterre, un voyage en Alsace pour les 3^{èmes} qui s'inscrit dans le projet « s'engager pour la paix ».

De nombreuses sorties sont programmées : tribunal et médiathèque de Mâcon, visites de Beaune et de Saint-Romain-en-Gal, musées de Lyon...

Un projet « Bâtitteur de cathédrale » permettra l'intervention, entre autres, d'un tailleur de pierre et la construction d'une maquette d'église.

L'accent est mis sur **la sensibilisation au handicap** : des ateliers tels que le basket fauteuil, le parcours à l'aveugle... seront organisés.

N'oublions pas non plus l'engagement citoyen et la solidarité avec l'organisation du challenge Christine LEGER et d'un cross solidaire le 14 mai au profit de l'association « Le Rêve de Marie DREAM ».

L'accent est également mis sur **la prévention** : une classe de 3^{ème} a réalisé une émission de radio en partenariat avec la préfecture et radio Aléo sur les dangers de la route. L'objectif était de mettre en avant les différents métiers qui sont impliqués dans la sécurité routière : pompiers, gendarmes, services médicaux.

Au quotidien, des activités péri-éducatives variées (clubs) sont proposées aux élèves.

Notons aussi la mise en place, cette année, d'une expérimentation en 3^{ème} d'un **enseignement de l'éloquence** pour améliorer l'expression orale continue et l'échange argumenté, encadré par les professeurs de français et d'histoire-géographie.

Ainsi, grâce à l'investissement des enseignants mais aussi de l'ensemble de la communauté du collège (personnels de santé, d'éducation, les agents départementaux et les parents), les élèves se trouvent dans des conditions de travail véritablement propices à leurs apprentissages et à leur bien-être. Gageons qu'ils sachent en profiter ! ✨

ACCUEIL JEUNES

Deux accueils sont possibles :

- 1) Les mercredis de 13h30 à 20h et les vendredis de 17h à 20h durant la période scolaire, dans le local ados (espace intergénérationnel). Playstation 4, billard, babyfoot, jeux de fléchettes, etc., sont à disposition. Chacun peut alors profiter d'un moment de détente encadré par un animateur référent. L'accueil y est libre et gratuit.
- 2) Des activités extérieures telles que trampoline parc, accrobranche, karting, laser game, etc., sont proposées les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. Mais aussi, tournois sportifs, ateliers cuisine ou simple détente dans un espace dédié aux adolescents.

Les inscriptions sont obligatoires et payantes pour les sorties extérieures.

Durant les vacances scolaires, le local est ouvert tous les après-midis de 13h30 à 18h, des soirées sont proposées (fast-food bowling, crêpes party ...) et des rencontres ont lieu avec le club jeunes de Cluny.

Un séjour ski et un séjour nautique sont proposés chaque année.

Un projet d'autofinancement est en cours de réalisation pour une journée à Disneyland Paris qui se déroulera en avril 2020. Vingt jeunes organisent leur séjour et mettent en place des actions d'auto-financement (vente de sablés durant le marché de Noël, tombola...)

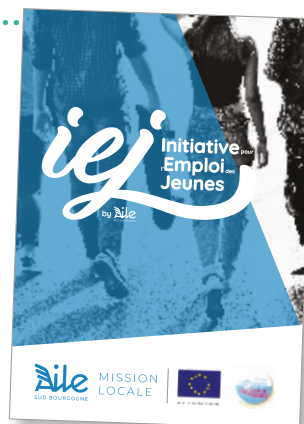
Un lien secteur ados/collège a été mis en place depuis avril 2019. Tous les mardis et vendredis après-midi de 14h à 16h, les animateurs se rendent dans l'établissement afin d'accompagner au local ados les collégiens qui le souhaitent et qui n'ont pas cours. Ils peuvent ainsi échanger sur des sujets qui leur tiennent à cœur, mettre en place des projets ou tout simplement sortir du cadre scolaire pour décompresser avant le retour en cours. À noter qu'une autorisation parentale est obligatoire pour bénéficier de cette sortie du collège *

ACTIONS EN FAVEUR DES 16-25 ANS

En partenariat avec le pôle mission locale de l'Aile Sud Bourgogne, nous participons au dispositif Initiative pour l'Emploi des Jeunes.

Celui-ci s'adresse aux jeunes déscolarisés qui n'ont pas encore trouvé de formation ou d'emploi.

Les jeunes ou les familles intéressés par ce dispositif peuvent contacter les animateurs dont les coordonnées sont indiquées ci-contre *



Informations et inscriptions

ados@lachapelledeguinchay.fr
06 51 55 94 71

Animateurs référents :

John pour les 11-13 ans,
Claudie pour les 14-25 ans.

Plannings et tarifs disponibles sur :

www.lachapelledeguinchay.fr
Onglet « Jeunesse »

 ou sur la page Facebook
Secteur Ados La Chapelle

LE CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Le CCJ est un conseil citoyen représenté par 27 jeunes chapellois de 10 à 16 ans. Il leur permet de s'impliquer et de s'investir dans leur commune, de faire remonter les besoins, les attentes et les dysfonctionnements relevés par l'ensemble de leur génération.

Les propositions, faites lors de réunions plénières, sont ensuite discutées au Conseil municipal. Leurs actions sur le terrain sont, quant à elles, porteuses de valeurs importantes travaillées au sein des commissions « environnement », « solidarité » et « citoyenneté » et profitent généralement à l'ensemble de la population chapelloise.

Les actions menées sont les suivantes :

- **Commission environnement** : ramassage des déchets en vélo dans la commune, plantation de fleurs avec les employés communaux, diverses actions en partenariat avec le Bocage (La Compassion).
- **Commission solidarité** : Restos du cœur, collecte de bouchons (900 kilos ont déjà été distribués à l'association L'Étoile de Marion), diverses actions en partenariat avec le Bocage.
- **Commission citoyenneté** : plusieurs après-midis passées avec les résidents de l'EHPAD (crêpes, décoration, jeux en bois, karaoké...), une correspondance régulière avec ces derniers est envisagée pour l'année 2020.

Toutes les commissions travaillent sur l'élaboration d'un livret sur l'environnement et le respect.

Les membres du CCJ sont conviés à participer à toutes les commémorations organisées dans la commune et nous les remercions pour leur implication et leur motivation.

Un voyage sera organisé pendant les vacances de février afin de remercier ces jeunes pour leur fort investissement pendant leurs deux années de mandat *



PROMENEUR DU NET, UNE PRÉSENCE ÉDUCATIVE SUR INTERNET

80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le net une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour.

Promeneur du Net permet à John, agent communal du secteur ados, de les accompagner sur internet, de répondre à leurs sollicitations et les sensibiliser aux bonnes pratiques ainsi qu'aux risques.

C'est donc une autre manière d'être en relation avec les jeunes sur internet, et pour les parents, l'assurance d'avoir un soutien de la commune dans la relation de leur ado avec les réseaux sociaux *

 Plus d'infos sur la page Facebook du secteur ados de La Chapelle.



INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite et automatique pour les moins de 18 ans. Les formalités d'inscription sur les listes de votre bureau de vote peuvent être remplies soit en vous rendant en mairie, soit directement sur Internet puisque La Chapelle de Guinchay autorise l'inscription en ligne ou par correspondance lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer.

Pour s'inscrire, il convient de fournir un justificatif de domicile récent prouvant son domicile ou sa qualité de contribuable sur la commune ainsi qu'une pièce d'identité.

Attention : les changements d'adresse, même dans la commune, et ceux d'état civil doivent être signalés en mairie pour vous permettre de recevoir votre carte d'électeur.

Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 *

» En cas de doute, vous pouvez vérifier votre situation électorale en ligne en vous rendant sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



LE CONCILIEUR DE JUSTICE

La procédure de conciliation est GRATUITE.

Lorsqu'un litige de voisinage, de consommation, d'habitation ou de construction surgit entre deux personnes, le recours au conciliateur de justice est un moyen simple, rapide et souvent efficace pour trouver un accord amiable sans passer par voie judiciaire. Ses règles premières : l'écoute et une stricte impartialité. Le dialogue estompe souvent l'animosité. C'est dans des relations renouées que se trouvent souvent les solutions aux problèmes posés.

N'entrent pas dans le champ de la conciliation les litiges entre une personne et l'administration, les litiges qui relèvent de la compétence exclusive du juge aux affaires familiales, les litiges relevant du droit du travail entre un salarié et son employeur.

Lors de la tentative de conciliation, chacune des parties peut se faire accompagner par une personne de son choix, y compris son avocat. Une fois l'accord trouvé, même s'il n'est que partiel, le conciliateur de justice dresse un constat que les deux parties acceptent et signent et qui peut être homologué, si besoin, par le tribunal. Il a alors valeur de jugement *

» **M. Michel LAGRESLE est conciliateur de justice** pour la mairie de La Chapelle de Guinchay. Vous pouvez le contacter au **06 34 75 08 83** ou par mail à michel.lagresle@conciliateurdejustice.fr

MOBILITÉ - ARRÊT DE BUS

Plus important pôle de vie et d'activités du sud mâconnais, La Chapelle de Guinchay reste mal desservie en transports en commun :

- Peu de trains circulant sur la ligne Lyon – Dijon s'arrêtent à La Chapelle.
- Le réseau TremA-Bus de compétence MBA est sous développé sur notre territoire : seulement une liaison assurée le mercredi et le samedi.

Pour rejoindre Mâcon ou Villefranche, la voiture individuelle reste donc à ce jour incontournable.

Depuis plusieurs années, les élus chapellois négocient avec la Région Auvergne Rhône Alpes afin que les cars assurant la liaison Villefranche - Mâcon s'arrêtent à La Chapelle, comme c'est déjà le cas à Romanèche-Thorins et Crêches-sur-Saône.

Après de nouveaux échanges et réunions techniques, **un accord a été trouvé et officialisé.** À Pontanevaux, la commune aménagera deux quais bus aux normes sur la RD906 dans les premiers mois de l'année 2020 ; en contrepartie la Région s'est engagée à ce que les cars s'arrêtent à La Chapelle dans les deux sens de circulation.

Cette nouvelle desserte permettra donc aux chapellois, soit de rejoindre directement la gare de Mâcon Loché en 12 minutes, soit de s'arrêter à Crêches-sur-Saône pour y rejoindre le réseau urbain TremA-Bus plus développé et se rendre dans différents secteurs de Mâcon.

En moyenne, 5 cars s'arrêteront désormais chaque jour à La Chapelle, représentant une réelle avancée dans le domaine des transports et de la mobilité pour tous *

LE COMPOSTAGE

En 2019, un point de compostage de 3 bacs de 600 litres a été créé. Situé à proximité du restaurant scolaire et des écoles, il permettra de sensibiliser les enfants sur la valorisation des déchets alimentaires et donc de diminuer le gaspillage ; également de réduire le poids des poubelles du restaurant scolaire et de pouvoir créer du compost pour le carré potager planté par les enfants dans le cadre des plans mercredis (accueil de loisirs), et éventuellement, des massifs de la commune.

Depuis cette installation, une moyenne de 6.5 kg de déchets alimentaires, soit environ 20 g par repas, est compostée chaque jour.

Mâconnais Beaujolais Agglomération a également fait intervenir un maître composteur tous les midis du 9 au 13 septembre 2019 pour expliquer aux enfants comment trier et valoriser les déchets alimentaires : montage du composteur, aliments pesés, explications sur le compost, etc.



Cette belle initiative municipale va également être relayée par des actions scolaires dans le domaine du développement durable et de la protection de l'environnement *



LES PAV

6 Points d'Apport Volontaire sont mis à votre disposition dans la commune. Vous les trouverez (voir plan) :

- 1) Aux Darroux
- 2) Route du Vieux Moulin (vers le cimetière)
- 3) Au Prat
- 4) Impasse des Grandes Vignes (les Rouvres)
- 5) Au Bessey
- 6) Aux Nuguets





PERTE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Il n'est plus utile de venir en gendarmerie pour déclarer la perte des documents administratifs ci-dessous.

Voici donc la **démarche à suivre en cas de perte**.



Bien entendu, **en cas de vol, vous devez le déclarer auprès du service compétent** (Police ou gendarmerie le plus proche de votre domicile, lieu de travail ou de villégiature).

> Carte nationale d'identité

Si vous avez perdu votre carte nationale d'identité, il convient de faire une déclaration de perte. Si vous demandez une nouvelle carte d'identité, la déclaration de perte se fait en même temps que le dépôt du dossier en mairie.

Vous n'avez pas à vous adresser aux autorités de police. La déclaration de perte sera faite au guichet au moment du dépôt du dossier et jointe au formulaire de demande.

Où et comment demander une nouvelle carte ?

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes. Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Pour le secteur : Mairie de Crêches-sur-Saône

> Passeport

Procédure identique à la Carte Nationale d'Identité.

> Permis de conduire

La déclaration de perte se fait en même temps que la demande de nouveau permis.

La démarche se fait via un téléservice disponible sur le **site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)**

Le téléservice est accessible avec FranceConnect ou avec vos identifiants ANTS (si vous n'en avez pas, il vous est proposé de créer un compte pour avoir un espace personnel sur le site de l'ANTS).

> Carte grise

Vous pouvez obtenir un duplicata de votre carte grise (dorénavant appelée certificat d'immatriculation) si votre carte originale a été perdue.

La demande de duplicata ne peut être réalisée que par le titulaire de la carte grise.

Si votre véhicule a été acheté en crédit-bail ou en leasing, et que la carte grise est au nom de l'organisme prêteur, vous devez lui signaler cette perte, car c'est lui qui doit faire les démarches pour le duplicata.

Il n'est plus possible de faire la demande auprès de la préfecture ou sous-préfecture : **la demande est à faire intégralement en ligne**.

Un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo) est nécessaire.

Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture et dans la plupart des sous-préfectures. Vous pouvez y accomplir la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet ✱



VOL À LA FAUSSE QUALITÉ !

Des individus se faisant passer pour des agents investis d'une mission de service public en profitent pour commettre des vols dans les domiciles.

Soyez vigilant ! Demandez un justificatif professionnel.

En cas de doute, faites immédiatement le 17 ✱



MUTUALISATION DES RADARS

Depuis l'été 2019 et la signature d'un accord de mutualisation, les deux polices municipales de Crêches-sur-Saône et La Chapelle de Guinchay travaillent de concert.

Une fois par mois, les deux agents travaillent ensemble sur des actions ciblées de police de la route et contrôles radar, sur différents secteurs de nos communes.

Ainsi, le radar (type jumelles) acheté par la commune de Crêches-sur-Saône est mutualisé et permet de compléter efficacement toutes les actions de sensibilisation et sécurisation mises en œuvre depuis plusieurs années ✱

MISE EN SERVICE DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DÉBUT 2020

Pour accompagner la fusion des casernes de La Chapelle de Guinchay, Crêches-sur-Saône et Romanèche-Thorins, le centre d'intervention de La Chapelle, situé au clos Méziat, a fait l'objet d'une extension-restructuration, qui a vu la surface du bâtiment doubler.

Cette extension de 300 m² lui permettra de devenir un centre d'incendie et de secours regroupant les 44 sapeurs-pompiers volontaires du sud Mâconnais, dans des locaux adaptés à leurs besoins et activités *



LES CONCESSIONS

Octroyée par le maire pour des durées de 15, 30 et 50 ans, la concession funéraire fait l'objet d'un contrat : le concessionnaire loue une parcelle de terrain communal pour y installer une sépulture.

La famille qui veut prolonger son engagement dispose de deux ans après le terme du contrat pour en faire la demande auprès de la commune concernée.

Passé ce délai et si la famille ne se manifeste pas, la concession est reprise par la mairie.

Pensez donc bien à vérifier la date de validité de vos concessions *



1001 SALLES

Depuis septembre 2019, retrouvez les 3 salles disponibles en location dans notre commune sur le site : www.1001salles.com

> Salle du Pressoir - à partir de 750€ TTC

- Hall d'accueil avec billetterie et bar
- Grande salle de 500 places d'une surface de 530 m², équipée d'éléments scéniques et d'un bar
- Petite salle de 100 places d'une surface de 95 m², attenant à la grande salle et séparable par un rideau
- Loge-réunion pour 20 personnes d'une surface de 25 m²
- Cuisine : équipée de plaques chauffantes, d'un poste de distribution en self-service, de réfrigérateurs, d'un local de plonge, d'un office, d'une chambre froide, etc.
- Parking dédié de 151 places

> Salle des Colonnes - à partir de 350€ TTC

- Salle pour 120 personnes d'une surface de 250 m²
- Un bar
- Une scène

- Cuisine : équipée de plaques chauffantes, d'un réfrigérateur et d'un bac à plonge
- Plus de 60 places de parking à proximité

> Maison de Pays - à partir de 80€ TTC

- Une salle d'exposition/conférence/réception de plus de 100 m², murs avec cimaises et grilles d'exposition sur demande
- Une salle de réunion pour 20 personnes, avec petite cuisine et électroménager
- Ascenseur desservant les deux salles
- Deux halls de 50 m² chacun, l'un à l'étage, l'autre au rez-de-chaussée
- Une cour privative fermée avec WC extérieurs et parking attenant de 40 places *

Ca bouge à La Chapelle







*Bienvenue
à tous les bébés
de l'année !*



NAISSANCES

28/12/2018	LÉGER Océane	30/05/2019	ROUSSET Sacha, Paul, Romain, Régis	15/08/2019	HAMICI Céleste, Marie, Chantal
31/12/2018	NOTA FERREIRA Anna	06/06/2019	BIASIELLO SCHUTZ Gelio, Alex, Anthony, Mathis	21/08/2019	HASANI Diego, Hajro
10/01/2019	TETE Alice, Naomie			29/08/2019	DEBOURG Lenzo, Marc
10/01/2019	GONIN Sarah	11/06/2019	DEFAY FILS-AIMÉ Éléonor	29/08/2019	FARGET Amy
30/01/2019	DEPRE Antoine, Paul	17/06/2019	RAIERI Mathys	05/09/2019	METRAT Luka
12/02/2019	MIR Louise, Augustine, Claudia	19/06/2019	RAVAT PARDO Mila	28/09/2019	REGNIER Antoine, Lucien, Jean
13/02/2019	LEBLOND Eléna, Lydie	26/06/2019	JAILLET Gabriel, Gilles, Robert	12/10/2019	MARTIN Élina
08/03/2019	EL JALOULI Elyas	05/07/2019	THIMONIER Ayden, Victor, Guy	17/10/2019	MERT Enes, Emin
13/03/2019	DOUHARD Bastian, Olivier	06/07/2019	CRISOSTOMO Louis, Jean, Ernest	17/10/2019	BENKROUIDEM Amani
23/03/2019	CHARCOSSET Leyna, Alice	06/07/2019	LALIGANT Martin, Léonard, Gabriel	21/10/2019	BEAUDET Liam
25/03/2019	MANIN Éwann, Paul, Jacques	11/07/2019	GRAVEJAT Noah, Julien, Bernard, Michel	29/10/2019	BÉNIT Sacha, Azad
10/04/2019	RAT Ronnie, Liviu	18/07/2019	FREESE Léane, Céline	30/10/2019	ZEFI Anaïs
12/04/2019	BATAILLARD Lina, Jeanne	20/07/2019	BESSON Apoline	09/11/2019	LEBAY Margot
19/04/2019	LECUSSAN Timothé	28/07/2019	ROBERT Lucas	11/11/2019	ÇELEBI Baran
23/04/2019	CASTELLETTO Jonathan, François	30/07/2019	RAGUET Gustave, Robert, Roger	12/11/2019	HENRIETTE Timéo, Bernard
04/05/2019	LANDES Antoine, Robin	04/08/2019	DOUSSOT Lou	22/11/2019	BERTHELON Maxence, Jean, Philippe
11/05/2019	FORTUNE Alice, Léonie	05/08/2019	HOYET COLOVRAY Gabin	22/11/2019	JAMOT Charlie
26/05/2019	BOISSY PERRACHON Ernest, Jules	08/08/2019	DESGRANGES Raphaël, Bastien	25/11/2019	CARNEIRO Angéla

MARIAGES

04/05/2019	RAGUET Aymeric, Olivier & GUILLON Claudine-Marie	20/07/2019	POLIDOR Antoine, Romain, Jérémy & ANTONIAZZI Bérénice, Anne
04/05/2019	TURLAN Maël & DE CLAVIÈRE Carole, Marie-Hélène	27/07/2019	GONIN François-Xavier & PERRAUD Brigitte
15/06/2019	DA CUNHA Alfred & DA SILVA Annabella	10/08/2019	VESSOT Alexis & CLÉMENT Jennifer, Jacqueline, Denise
22/06/2019	DA SILVA Joaquim & MECHAIN Valérie, Lucette	17/08/2019	HENRY Aurélien, James & SPITERI Angélique
29/06/2019	BERGUI Anass & PERNOT Mélanie, Incarnation	14/09/2019	DELOST Cyril, Raymond, Paul & LAPIERRE Christelle
06/07/2019	KREITER Alexis & GRONDIN Chloé		

DÉCÈS

28/12/2018 POINT Germaine, Marie
29/12/2018 BOUJON veuve PERTIN Louise, Philippine
31/12/2018 BERGERON Guy
09/01/2019 CHANTIN Jean
11/01/2019 PATISSIER Pierre
13/01/2019 NATI veuve BENEDETTI Cesarina
14/01/2019 VELEZ GAIAO Serafim
23/01/2019 TRIBOULET veuve BALVAY Alice, Irma
29/01/2019 RODRIGUEZ veuve LATHOUD Marthe, Marie, Louise, Adrienne
08/02/2019 LOUP veuve TISSIER Simone
13/02/2019 DESVIGNE épouse BEAUDET Monique, Marie, Jeanne
15/02/2019 BALLOY veuve PICARAT Yvonne, Marcelle
18/02/2019 RENOUD-GRAPPIN veuve BOULAY Paulette, Simone
19/02/2019 AUBLANC veuve GUILLOUX Yvette, Jeanne
25/02/2019 MOULIN épouse BONIN Odile, Lucie, Marie
26/02/2019 PLUVEAU Charles, Auguste
07/04/2019 THERY Régis, Axel, Charles, Marie, Monique
10/04/2019 JULLIEN épouse BAYARDON Paulette, Suzanne
12/04/2019 JAKUBOWSKI veuve GROUX Wanda
13/04/2019 CHARVET Joseph, Lucien
16/04/2019 BOULET veuve ROBERT Anna
26/04/2019 BARILLET épouse PENTORI DE PERETTI Paulette
05/05/2019 PACHECO MARTINS veuve NETO RIBEIRO Cecilia
13/05/2019 CHEMARIN épouse MARÉCHAL Juliette, Françoise
17/05/2019 NUGUES Raymond

29/05/2019 DUPONT veuve KOENIG Agnès, Marie, Jeanne
06/06/2019 BATAILLARD épouse GONNET Andrée
23/06/2019 DUBOST Jean
05/07/2019 FLANDIN épouse DESROCHES Paulette, Marcelle, Florentine
29/07/2019 MENENDEZ FERNANDEZ épouse CADOT Magnolia, Celestina
11/08/2019 CHIGNARD Adrien, André
14/08/2019 DAUBERT Michel, Raymond, Marcel
28/08/2019 CHANEL Marcelle
30/08/2019 BARROS DA SILVA veuve MONTEIRO Maria, Alice
02/09/2019 THÉVENOT veuve FONTIMPE Yvonne, Thérèse, Madeleine
05/09/2019 POMMATAU Jean
09/09/2019 FERRET Jean, Serge, Albert
15/09/2019 BROYER veuve MUSY Colette, Louise
03/10/2019 CHARVET Raymond, Jean
03/10/2019 BEAUDET Jean, Emile
04/10/2019 RAMPOLLINI Frédéric
08/10/2019 RAVENIAUD veuve BACONNET Gilberte, Clotilde
20/10/2019 ALLÉGATIERE Christian, Claude, Nicolas
26/10/2019 VERSEAUT veuve ZANA Odette, Marie, Louise
28/10/2019 THOME veuve RESSAYRES Andrée, Paule
19/11/2019 RUELLAN veuve MARMORET Denise, Marie, Joseph
24/11/2019 GONNET veuve PENIN Aimée, Marie, Louise
24/11/2019 REY Michel, Louis
25/11/2019 TINCQ veuve MANEVEAU Paulette, Marguerite
26/11/2019 THUREL Jean-Yves

Conscrits La Chapelle de Guinchay 2019





MANOIR DES CHARENTAIS
MAISON XVII^e S.